

UdeM 2020 :

Tendances lourdes affectant la taille de
l'effectif étudiant

Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines

Mars 2013

Table des matières

1	Sommaire exécutif.....	1
2	Introduction.....	4
3	Déclin démographique et fréquentation universitaire : une relation complexe	5
4	Grandes tendances affectant la fréquentation universitaire	6
4.1	La progression de la participation féminine aux études universitaires	6
4.2	La mondialisation et le progrès de l'économie du savoir	6
4.3	La hausse du niveau de scolarité des parents	7
4.4	La croissance des étudiants internationaux.....	7
5	Déclin démographique et inscriptions à l'Université de Moncton.....	8
5.1	Le bassin des écoles secondaires francophones.....	8
5.2	Le déclin démographique néo-brunswickois	10
5.2.1	La dénatalité.....	10
5.2.2	La migration	11
5.3	Impact sur le réseau scolaire et l'Université de Moncton	12
5.3.1	La mobilité linguistique.....	14
6	Autres facteurs-clés influençant l'effectif étudiant à l'Université de Moncton	15
6.1	Taux de pénétration des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick	16
6.1.1	Une économie en mutation	16
6.1.2	Une population vieillissante	17
6.2	L'internationalisation de l'Université de Moncton	17

6.3 Autres facteurs.....	18
7 UdeM 2020 : perspectives sur l'évolution des inscriptions.....	20
7.1 Analyse des résultats.....	21
8 Conclusion.....	23
Annexe 1 : La mobilité linguistique.....	25
Annexe 2 : Le bassin de l'immersion.....	27
Annexe 3 : Modèle de prévision.....	28
Annexe 4 : Prévisions sur la croissance de l'effectif à temps plein.....	29
Notes.....	31

1 Sommaire exécutif

À sa réunion du 17 septembre 2011, le Conseil des gouverneurs adoptait la résolution suivante dans le cadre d'une discussion sur les Objectifs triennaux de l'Équipe de direction:

Que, dans un contexte de gestion de risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique.

Ce rapport examine les principales tendances, y compris démographiques, qui ont exercé et/ou vont exercer au cours des prochaines années leur influence sur la taille de l'effectif étudiant de l'Université de Moncton. Il ne vise pas tant à explorer des pistes de solutions qu'à offrir le contexte nécessaire à une discussion stratégique sur les perspectives futures de l'Université.

La première et peut-être la plus importante conclusion peut se présenter comme une mise en garde: il ne faut pas automatiquement associer déclin démographique et décroissance de la fréquentation universitaire. Les prévisions sur la décroissance des universités, surtout les plus fatalistes, peuvent s'avérer fort erronées si elles ne reposent que sur la démographie. Un coup d'œil à l'évolution des universités canadiennes au cours des vingt dernières années suffit pour illustrer notre propos : alors que la population des 18-24 ans au pays stagnait, voire décroissait légèrement, les inscriptions universitaires ont presque doublé. Les principaux facteurs expliquant cette forte croissance qui défie la logique démographique sont la participation féminine accrue aux

études universitaires, le niveau de scolarité plus élevé des parents des jeunes en âge de fréquenter l'université, le passage vers une économie davantage axée sur le savoir et l'internationalisation grandissante des universités.

Pour sa part, l'Université de Moncton n'a pas connu une augmentation nette de son effectif au cours des deux dernières décennies. La population étudiante a plutôt connu une évolution en dents de scie qui s'est soldée en une perte nette d'environ 15 %. Elle a tout de même fort bien tiré son épingle du jeu compte tenu de l'ampleur du choc démographique auquel elle a dû faire face. Le bassin de recrutement principal de l'Université de Moncton, soit les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, est en chute libre. Au cours des dix dernières années seulement, le nombre de finissants de ces écoles a diminué de presque 30 %. En dépit de tout cela, l'Université de Moncton affichait une *croissance* d'environ 10 %, son effectif à temps plein passant d'environ 4,500 au tournant du millénaire à près de 5,000 cette année.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser compte tenu de son essor récent, ce n'est pas la clientèle internationale qui a été la principale responsable de cette croissance. En fait, cette dernière a d'abord et avant tout été causée par une hausse impressionnante de la fréquentation universitaire chez les jeunes francophones néo-brunswickois. Au cours de la première moitié de la dernière décennie, le pourcentage des élèves inscrits à la 12^e année en septembre dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick qui se sont inscrits à l'Université de Moncton en septembre l'année suivante (ci-après le « taux de pénétration ») a grimpé en flèche, passant de 26,1 % en 1999-2000 à 31,5 % en 2005-06. En conséquence, l'Université a affiché pendant cette période

des inscriptions en hausse de plus de 125 étudiants par année alors même que le nombre d'étudiants francophones inscrits à la 12^e année *diminuait* en moyenne de plus de 100 par année.

Depuis le milieu des années 2000, le taux de pénétration s'est stabilisé légèrement au dessus de 30 %, cessant par le fait même de contribuer à l'augmentation de la population étudiante. Depuis lors, la forte croissance des étudiants internationaux (59 inscriptions supplémentaires par année) compense en partie pour le déclin rapide des inscriptions domestiques (93 inscriptions par année).

Les données de Statistique Canada révèlent sans grande surprise que le déclin démographique est beaucoup plus prononcé dans le Nord de la province. Elles montrent également que la migration des résidents de cette région constitue l'un des principaux moteurs de la croissance rapide et soutenue de la population du Grand Moncton.

Ces tendances démographiques se reflètent dans les écoles et sur nos trois campus. Entre 2000 et 2010, les écoles des districts du Nord de la province (incluant celui de Richibucto) ont perdu le tiers de leurs effectifs, et ce après une perte de 15 % au cours de la décennie précédente. De son côté, après être demeuré relativement stable dans les années 1990, le district 01 (composé majoritairement d'élèves de la grande région de Moncton et intégré au nouveau district francophone Sud en 2012) a été le seul de la province à connaître une augmentation au cours de la dernière décennie (+14 %). En ce qui a trait à l'Université de Moncton, si l'on exclut le programme de science infirmière et la Faculté de foresterie, les inscriptions ont chuté au cours des vingt dernières années d'environ 50 % et 60 % respectivement aux campus de Shippagan et d'Edmundston, alors que la baisse au

campus de Moncton n'était que d'un peu moins de 15 %.

Paradoxalement, ce n'est pas que le déclin démographique qui affecte négativement les inscriptions universitaires : dans un contexte minoritaire comme le nôtre, la croissance peut aussi déclencher des forces qui exercent de tels effets. C'est le cas de la région de Moncton. Certes, l'émergence de Moncton en tant que pôle d'attraction provincial a probablement eu pour effet bénéfique de retenir en Acadie une partie des migrants du Nord qui auraient sans doute quitté la province pour des raisons économiques. En ce sens, ce phénomène a vraisemblablement aidé à ralentir la décroissance globale du bassin des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Le revers de la médaille se présente toutefois sous l'angle de mobilité linguistique, plus importante chez les résidents du Sud de la province. Dans le Sud-Est, les couples exogames (couples où seul un parent est francophone) représentent environ 36 % de l'ensemble des couples où l'un des parents ou les deux sont francophones. Dans le Nord de la province, cette proportion est de 17 %. Comme seul un couple exogame sur trois transmet le français à ses enfants (contre 98 % chez les couples endogames), la migration de la population vers le Sud de la province porte en elle le germe d'une érosion additionnelle du bassin des écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Les prévisions du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick indiquent que ce bassin devrait continuer de se rétrécir au cours des dix prochaines années (-414 étudiants, soit 17 %) pour ensuite se stabiliser au cours de la décennie suivante. Qui plus est, il est peu probable que l'Université parvienne à attirer une part aussi élevée des finissants issus de ce bassin

qu'au cours des dernières années. D'importantes forces risquent d'exercer une pression à la baisse sur les taux de pénétration : nous pensons ici au vieillissement rapide de la population et à l'essor soutenu de certaines industries dans l'Est du Canada (notamment la construction navale à Halifax) qui pourraient créer de nouveaux débouchés alléchants pour des métiers exigeant une formation collégiale plutôt qu'universitaire.

Si la population étudiante domestique risque d'enregistrer une forte baisse, c'est tout le contraire qui devrait se produire au niveau du recrutement international. La vigoureuse hausse des inscriptions internationales qu'a connue l'Université de Moncton (près de 14 % annuellement depuis 2005-06) est une tendance robuste qui s'étend tant au Québec qu'au reste du pays. Rien ne laisse suggérer que la demande internationale pour les études à l'Université de Moncton ne puisse continuer de progresser au même rythme que celui des dernières années.

Avec ces grandes tendances comme toile de fond, le rapport tente de prévoir ce que les dix prochaines années réservent à l'Université. Plutôt que d'offrir une prévision unique, il offre trois scénarios-types (de base, optimiste et pessimiste). Les résultats suggèrent que la décennie à venir devrait être marquée par une relative stabilité au niveau du nombre d'étudiants inscrits. L'effectif devrait passer de 4,943 cette année à 4,916 en 2022-23 selon le scénario-type de base, à 5,196 selon le scénario-type optimiste et à 4,647 selon le scénario-type pessimiste.

Cette stabilité masque toutefois une profonde mutation au niveau de la composition de l'effectif. Dépendamment du scénario-type retenu, les inscriptions domestiques vont

diminuer d'entre 15 % et 24 % d'ici dix ans, alors que la population internationale va doubler en importance, passant de 16 % à 30-31 % de la population étudiante de l'Université de Moncton. Il semblerait donc que le défi de l'Université de Moncton au cours des années à venir ne sera pas tant de gérer la décroissance que d'assurer son renouvellement afin de s'ajuster aux nouvelles réalités de sa population étudiante.

Bien sûr, cette conclusion s'applique à l'Université de Moncton dans son ensemble. À moins de changements majeurs dans la répartition par campus des étudiants internationaux, les données suggèrent que les campus d'Edmundston et de Shippagan devraient continuer de voir leurs effectifs décroître. Ces prévisions pour les campus du Nord ne doivent toutefois pas être accueillies avec fatalisme; plusieurs initiatives ont récemment été entreprises et d'autres sont en voie de développement afin de contrer les effets des tendances négatives : on pense ici notamment au rapprochement avec les collèges communautaires. L'exercice de planification stratégique sous le leadership du Recteur et vice-chancelier constitue une occasion privilégiée de bâtir sur ces efforts et de se concerter sur ce sujet et bien d'autres encore.

2 Introduction

À sa réunion du 17 septembre 2011, le Conseil des gouverneurs adoptait la résolution suivante dans le cadre d'une discussion portant sur les objectifs triennaux de l'Équipe de direction :

Que, dans un contexte de gestion de risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique. (R : 05-CGV-110917)

Ce rapport examine les principales tendances, y compris démographiques, qui ont exercé et/ou vont exercer au cours des prochaines années leur influence sur la taille de l'effectif de l'Université de Moncton. Il ne vise pas tant à explorer des pistes de solutions qu'à offrir le contexte nécessaire à une discussion stratégique sur les perspectives futures de l'Université.

Le rapport est structuré comme suit.

La section 3 présente certaines données de base sur l'enjeu du soi-disant déclin démographique au pays et au Nouveau-Brunswick. Il illustre comment le lien entre démographie et fréquentation universitaire n'est ni direct, ni simple : d'autres grandes tendances ont façonné et vont continuer d'influencer les inscriptions universitaires au pays. Comme l'Université de Moncton n'échappe pas à celles-ci, la section 4 en offre un aperçu. La section 5 examine en plus de détails le déclin démographique néo-brunswickois et brosse un tableau de l'impact que celui-ci a eu sur les effectifs des écoles francophones de la province ainsi que des trois campus

de l'Université de Moncton. La section 6 examine comment les grandes tendances autres que démographiques sont susceptibles d'exercer leur influence sur les inscriptions à l'Université de Moncton dans les années à venir. Enfin, avant de conclure, la section 7 présente nos prévisions quant à l'évolution de l'effectif étudiant à l'Université de Moncton pour les prochains dix ans à la lumière des grandes tendances observées dans ce rapport.

3 Déclin démographique et fréquentation universitaire : une relation complexe

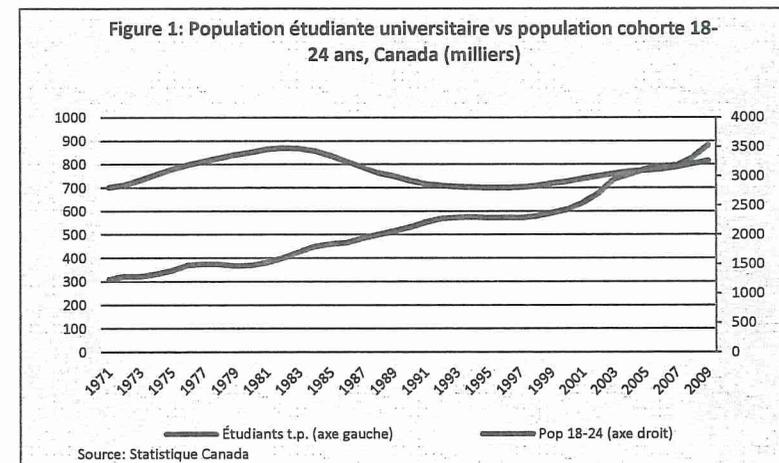
L'expression « déclin démographique » est couramment utilisée pour désigner plusieurs phénomènes apparentés mais distincts, allant du vieillissement de la population que vivent la plupart des sociétés occidentales et certains pays émergents (e. g., Chine) au phénomène plus sévère du déclin absolu de la population amorcé dans certains pays comme la Russie et le Japon¹.

Le Canada n'est pas en déclin démographique si l'on s'en tient uniquement à la croissance de sa population, laquelle demeure vigoureuse (environ 1 % par année) et ne semble pas montrer de signes de fléchissement par rapport à la tendance établie depuis la fin des années 1960². Certes, à l'instar de presque tous les pays occidentaux, le Canada connaît un vieillissement de sa population associé au baby-boom d'après-guerre. Si l'on tient à qualifier ce phénomène de « déclin », il faut tout de même préciser que ses symptômes sont mineurs comparativement à bien d'autres pays puisque le Canada demeure l'une des sociétés occidentales les plus jeunes, grâce principalement à sa forte immigration³.

Ceci dit, si le Canada dans son ensemble tire mieux son épingle du jeu que la plupart des autres pays développés, ce n'est pas le cas pour toutes les régions qui le composent. Certaines provinces – le Nouveau-Brunswick en est une – affichent des bilans beaucoup plus inquiétants. Même à l'intérieur d'une province donnée, les réalités régionales diffèrent souvent fortement : par exemple, le contraste est frappant au Nouveau-Brunswick entre la grande région de Moncton qui connaît une croissance vigoureuse et la plupart

des collectivités du Nord qui connaissent un vieillissement accéléré et une décroissance rapide de leurs populations.

Comme nous allons le voir, le déclin démographique exerce indubitablement une pression à la baisse sur les inscriptions universitaires, particulièrement à l'Université de Moncton. Toutefois, il faut éviter de tomber dans le piège d'associer automatiquement déclin démographique et chute des inscriptions. L'expérience canadienne illustre éloquemment la pertinence de cette mise en garde : au cours de 40 dernières années, la population des universités canadiennes a triplé alors que la cohorte d'âge des 18-24 ans est demeurée relativement stable⁴ (figure 1).



La relation entre démographie et fréquentation universitaire n'est donc ni directe, ni simple. Plusieurs autres grandes tendances affectent les inscriptions. Celles-ci exercent une grande influence sur l'évolution de l'effectif à l'Université de Moncton.

4 Grandes tendances affectant la fréquentation universitaire

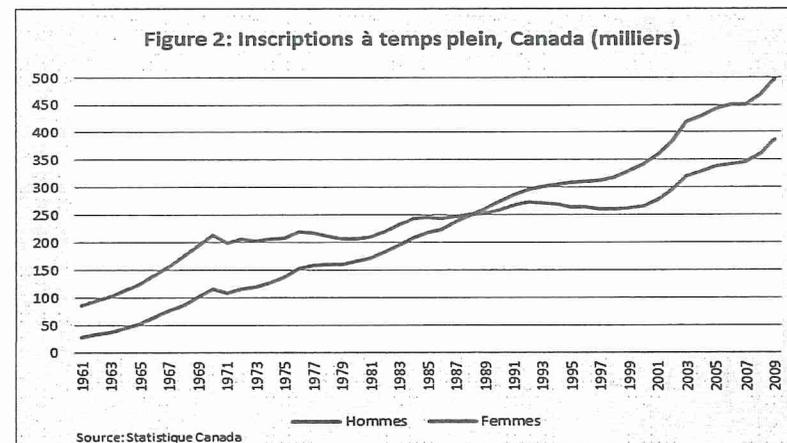
La hausse vigoureuse et soutenue de la fréquentation universitaire au Canada est une tendance séculaire. Depuis le début des années 1960, le nombre d'étudiants inscrits à temps plein a plus que sextuplé, passant de moins de 150,000 en 1961 à plus de 900,000⁵.

La démographie a joué un rôle important dans cette croissance, mais seulement au cours des deux premières décennies, au fur et à mesure que les baby-boomers atteignaient l'âge de fréquenter l'université. Même durant cette période, la démographie n'était que l'une de plusieurs autres tendances lourdes qui ont influencé la fréquentation universitaire. Parmi celles-ci, on retrouve le « grand rattrapage » des femmes, le progrès de la mondialisation et de l'économie du savoir, la hausse du niveau de scolarité des parents et la croissance des étudiants internationaux. Reflets de profondes transformations sociétales, ces tendances ont grandement affecté les inscriptions.

4.1 La progression de la participation féminine aux études universitaires

Les années 1960 ont été marquées par de grands changements sociaux qui ont mené notamment à la démocratisation des universités et à la création de l'Université de Moncton. Ces mêmes changements ont également fortement contribué à mettre la table pour un autre phénomène d'envergure qui s'est amorcé la décennie suivante, soit le grand rattrapage des femmes au niveau de la participation universitaire (figure 2).

En 1970, les femmes étaient deux fois moins nombreuses que les hommes à fréquenter l'université. Le gouffre les séparant des hommes a été comblé en l'espace de vingt ans, vers la fin des années 1980. Par la suite, l'écart s'est renversé et a continué de se creuser jusqu'au tournant du millénaire. Depuis lors, les inscriptions masculines et féminines ont progressé à peu près au même rythme; l'écart entre les femmes et les hommes s'est donc stabilisé, avec les femmes représentant 56 % de la population étudiante à temps plein dans les universités canadiennes⁶.



4.2 La mondialisation et le progrès de l'économie du savoir

Les changements technologiques rapides et la mondialisation des marchés des dernières décennies ont entraîné une baisse de la demande pour les emplois peu qualifiés et une hausse importante dans de nombreux secteurs professionnels exigeant une formation universitaire. En plus d'entraîner une augmentation de la fréquentation au premier

cycle, les exigences accrues d'une économie mondiale où le savoir et l'innovation sont la clé maîtresse expliquent en très grande partie la hausse importante des inscriptions aux cycles supérieurs. Celles-ci ont presque doublé depuis 1992-93, passant de 110,000 à 190,000⁷.

Il est toutefois à noter que, contrairement à ce qu'on pourrait croire compte tenu du battage médiatique associé à ce que plusieurs ont qualifié de nouvel impératif de l'économie du savoir, l'apprentissage continu tout au long de la vie adulte (« lifelong learning ») ne semble pas avoir joué un rôle important dans la hausse de la population étudiante. C'est plutôt le bassin traditionnel des 18-24 ans qui est responsable de la hausse de la fréquentation universitaire⁸.

4.3 La hausse du niveau de scolarité des parents

Plusieurs études démontrent que les antécédents socio-économiques des parents ont une incidence importante sur la fréquentation universitaire⁹. Fait intéressant, ce n'est pas tant le revenu des parents que leur niveau de scolarité qui semble déterminant, ce qui laisse suggérer que le rôle joué par ceux-ci dans la fréquentation universitaire serait davantage culturel que financier. Plus les parents ont atteint un haut niveau de scolarité, plus ils auraient tendance à créer un environnement favorable permettant aux jeunes de mieux se préparer et d'aspirer aux études universitaires.

En l'espace de dix ans, entre 1999 et 2009, la proportion d'adultes âgés entre 45 et 54 ans (soit ceux qui sont plus susceptibles d'avoir des enfants d'âge universitaire) qui détiennent au moins un baccalauréat a augmenté de plus de moitié, passant de 18 à 28 %. Comme les jeunes adultes d'aujourd'hui sont plus instruits que leurs aînés, cette proportion va aller en augmentant dans les années qui

viennent, favorisant ainsi la fréquentation universitaire.¹⁰

4.4 La croissance des étudiants internationaux

Les universités canadiennes s'internationalisent rapidement, tant au niveau des effectifs étudiants que professoraux. Du côté étudiant, l'effectif international à temps plein a plus que triplé depuis une quinzaine d'années, passant de 25,407 en 1995-96 (3,7 % de la population étudiante) à 81,987 en 2009-10 (9,3 %)¹¹.

Comme nous allons le voir à la section 6, l'Université de Moncton bénéficie grandement de cette tendance.

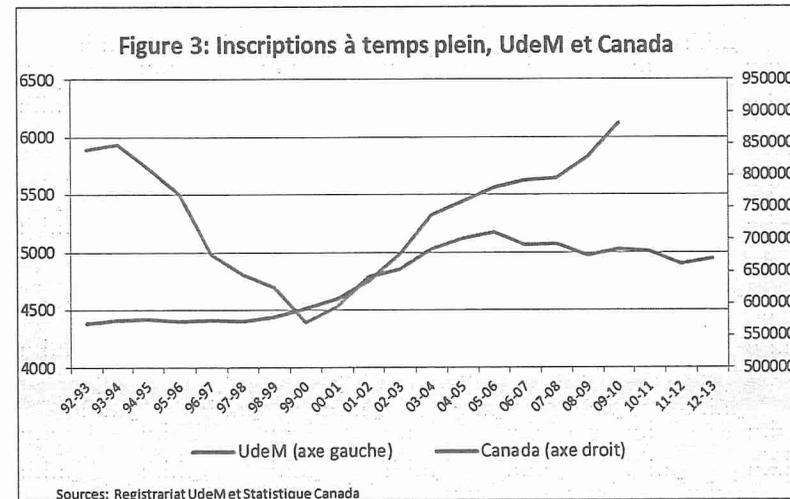
5 Déclin démographique et inscriptions à l'Université de Moncton

Contrairement à ce qui s'est produit à l'échelle du pays, l'Université de Moncton n'a pas connu une augmentation nette de son effectif au cours des dernières décennies. Depuis 1992-93, sa population étudiante a plutôt connu une évolution en dents de scie qui s'est soldée par une perte nette d'un millier d'étudiants, soit une baisse d'environ 16 %.

Qu'est-ce qui explique cette trajectoire divergente par rapport à la moyenne nationale?

Rien ne laisse suggérer que l'Université Moncton n'aurait pas bénéficié de façon semblable aux universités du reste du pays des grandes tendances décrites ci-dessus. De fait, les données montrent clairement que ces tendances étaient bel et bien à l'œuvre.¹² Par ailleurs, la figure 3 confirme qu'il existe bien une étroite relation entre l'évolution de l'effectif étudiant à l'Université de Moncton et au pays : plus la croissance de la demande pour des études universitaires est forte à l'échelle du pays, mieux se portent les inscriptions à l'Université de Moncton.

Par contre, là où les choses ont évolué différemment pour l'Université de Moncton, c'est au niveau de son principal bassin de recrutement. En effet, alors que la population des 18-24 ans dans l'ensemble du pays est demeurée relativement stable, celle du bassin de recrutement principal de l'Université de Moncton a été très durement frappée par le déclin démographique.



5.1 Le bassin des écoles secondaires francophones

Les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick forment de loin le principal bassin de recrutement de l'Université de Moncton.

Le Bureau du recrutement étudiant calcule annuellement le « taux de pénétration » de l'Université de Moncton auprès des élèves de 12^e année des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Cette statistique est obtenue en divisant le nombre de nouveaux diplômés de ces écoles inscrits à l'Université à l'automne par le nombre d'élèves inscrits à la 12^e année dans ces mêmes écoles en septembre de l'année précédente. Depuis plusieurs années, le taux de pénétration oscille entre 30 et 32 %, après avoir augmenté de manière soutenue dans la première moitié de la dernière décennie.

Tableau 1: Taux de pénétration des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick

Année scolaire se terminant en:	Élèves inscrits à la 12e année	Inscrits à l'UdeM en septembre	Taux de pénétration(%)
Juin 1999	3,378	883	26.1
Juin 2000	3,400	932	27.4
Juin 2001	3,331	950	28.5
Juin 2002	3,061	926	30.3
Juin 2003	3,011	858	28.5
Juin 2004	2,793	855	30.6
Juin 2005	2,774	875	31.5
Juin 2006	2,811	819	29.1
Juin 2007	2,599	831	32
Juin 2008	2,611	808	31
Juin 2009	2,658	800	30.1
Juin 2010	2,527	782	30.9
Juin 2011	2,398	719	30.7
Juin 2012	2,406	759	31.5

Source: Bureau du recrutement, UdeM

Les nouveaux finissants des écoles francophones représentent environ 60 % des nouvelles inscriptions à l'Université de Moncton. À celles-ci, il faut ajouter les inscriptions en provenance de deux autres groupes dont les membres sont presque tous issus des écoles secondaires francophones, soit les nouveaux étudiants en provenance des collèges communautaires et les « autres » nouveaux étudiants du Nouveau-Brunswick (e. g., étudiants qui ont choisi de ne pas poursuivre immédiatement leurs études à la sortie de l'école). Pris ensemble, ces trois groupes étaient responsables de près de 1,000 nouvelles inscriptions en 2011-12, soit près de 80 % des nouvelles inscriptions à l'Université de Moncton.¹³

Or, la population des écoles francophones du Nouveau-Brunswick est en chute libre (tableau 2). Au cours de la dernière décennie seulement, celle-ci a diminué d'environ 22 %. Cette baisse vient s'ajouter à une autre baisse de 14 %

la décennie précédente. Au total, c'est donc une chute de près du tiers (32,8 %) qu'a connue la population du réseau des écoles francophones depuis vingt ans. Constat encore plus troublant pour l'Université de Moncton, le nombre d'étudiants inscrits à la 12^e année dans les écoles secondaires francophones a connu une chute plus précipitée : au cours des dix dernières années seulement, celui-ci a diminué de 28 %.

Tableau 2: Nombres d'élèves inscrits à l'école, Nouveau-Brunswick

	1990	2000	2010
<u>Districts francophones</u>			
Total (maternelle à 12e année)	44,432	38,387	29,842
Variation		-13.6%	-22.3%
12e année seulement		3,331	2,398
Variation			-28.0%
<u>Districts anglophones</u>			
Total (maternelle à 12e année)	88,411	86,555	74,579
Variation		-2.1%	-13.8%
12e année seulement		6,506	6,761
Variation			3.9%

Source: Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Le tableau 2 illustre également un contraste frappant entre les réseaux scolaires des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Bien que le nombre d'élèves dans les écoles anglophones ait diminué lui aussi, la baisse y est deux fois moins prononcée. Qui plus est, alors que le réseau francophone a perdu près de trois sur dix de ses élèves inscrits à la 12^e année au cours de la dernière décennie, le réseau anglophone a en fait connu une légère *augmentation* (+3,9 %).

Pour mieux comprendre ces tendances, il faut tourner notre attention sur les forces démographiques à l'œuvre au Nouveau-Brunswick et plus particulièrement au sein de nos

collectivités francophones.

5.2 Le déclin démographique néo-brunswickois

Si le Canada dans son ensemble se compare avantageusement avec la plupart des autres sociétés occidentales sur le plan démographique, ce n'est pas le cas du Nouveau-Brunswick. En effet, la situation dans cette province est l'une des plus alarmantes au pays.

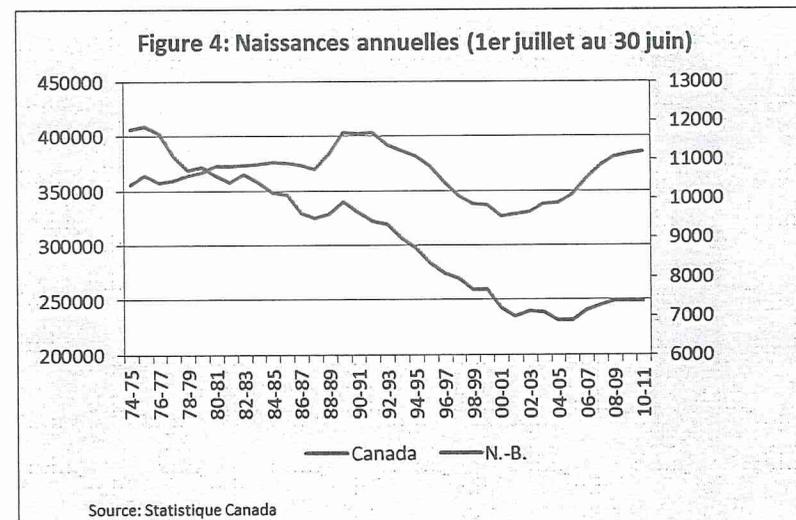
Au cours des vingt dernières années, alors que la population du Canada a augmenté de près du quart (et celle de l'Alberta de près de moitié), la population du Nouveau-Brunswick a stagné (+1 %) ¹⁴. L'âge médian de la population néo-brunswickoise a augmenté de dix ans, passant de 33,4 à 43,3 ans; il excède maintenant celui du Canada de 3,4 ans et celui de l'Alberta de 7,3 ans. Le Nouveau-Brunswick est la province avec le deuxième plus haut taux de personnes âgées de plus de 65 ans, après Terre-Neuve et le Labrador ¹⁵.

Bien que le déclin démographique du Nouveau-Brunswick tire principalement ses origines de la dénatalité, celui-ci a aussi été renforcé par une faible immigration internationale et la migration hors-province. La migration et la natalité sont par ailleurs liées. Comme ce sont les jeunes adultes en âge de fonder une famille qui migrent le plus souvent, une faible immigration internationale et la perte de jeunes néo-brunswickois au profit des autres provinces ont un impact négatif sur le taux de natalité.

5.2.1 La dénatalité

Les effets de la dénatalité se font sentir sur la population d'âge scolaire du Nouveau-Brunswick depuis une trentaine d'années et sur celle d'âge universitaire depuis une vingtaine d'années. La figure 4 illustre bien la gravité de la situation.

Depuis le milieu des années 1970, les naissances ont diminué de 38 %, passant de 11,787 en 1974 à 7,371 en 2010, après avoir atteint un creux historique de 6,869 en 2005-06. Par contraste, les naissances au Canada étaient plus élevées en 2011-12 qu'en 1974-75 et le niveau le plus bas atteint durant la période n'était que de 8 % inférieur à celui de 1974-75 ¹⁶.



Les effets de la dénatalité sont plus prononcés chez les collectivités francophones du Nouveau-Brunswick. Depuis le début des années 1980, le taux de fécondité chez les francophones est plus faible que chez les anglophones.

Durant la période 2001-2006, on dénombrait en moyenne 1,34 enfant par femme chez les francophones comparativement à 1,54 chez les anglophones. Ces taux de fécondité sont significativement inférieurs à celui nécessaire au maintien de la population par accroissement naturel, soit 2,1 enfants par femme ¹⁷.

5.2.2 La migration

La migration est un autre facteur important qui explique le déclin du principal bassin de recrutement de l'Université de Moncton.

Contrairement aux provinces canadiennes plus peuplées, le Nouveau-Brunswick attire peu d'immigrants internationaux. Il bénéficie donc très peu des effets positifs de l'immigration sur la population et le taux de natalité (les familles récemment immigrées au Canada ont un nombre beaucoup plus élevé d'enfants que la moyenne canadienne).

Il faut ajouter à cette situation la migration interprovinciale, laquelle pèse depuis longtemps fort lourd sur la population du Nouveau-Brunswick. Selon les données de Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick a perdu aux autres provinces près de 30,000 personnes de plus qu'elle en a accueillies entre 1981 et 2006 (tableau 3).

La migration hors-province affecte tant les anglophones que les francophones. De fait, les anglophones ont affiché des déficits migratoires (émigration moins immigration) proportionnellement plus importants au cours du quart de siècle allant de 1981 à 2006¹⁸.

Tableau 3: Migration interprovinciale intercensitaire, N.-B.

	Francophones	Anglophones	Total
Du N.-B. vers autres provinces/territoires			
1981 à 1986	7,410	30,445	37,855
1986 à 1991	9,660	32,140	41,800
1991 à 1996	7,770	28,235	36,005
1996 à 2001	10,200	30,830	41,030
2001 à 2006	9,295	32,860	42,155
Des autres provinces/territoires vers le N.-B.			
1981 à 1986	8,465	28,060	36,525
1986 à 1991	7,750	28,055	35,805
1991 à 1996	7,295	26,750	34,045
1996 à 2001	7,170	25,445	32,615
2001 à 2006	7,225	24,330	31,555
Migration nette (arrivées moins départs)			
1981 à 1986	1,055	-2,380	-1,325
1986 à 1991	-1,900	-4,080	-5,980
1991 à 1996	-470	-1,480	-1,950
1996 à 2001	-3,020	-5,370	-8,390
2001 à 2006	-2,080	-8,530	-10,610

Source: Statistique Canada, données des recensements

Le tableau 4 présente un bilan de soldes migratoires pour les cinq grandes régions du Nouveau-Brunswick¹⁹. Toutes ces régions de la province à l'exception de Moncton-Richibucto ont affiché des déficits migratoires au cours de la dernière période de recensement pour laquelle des données sont disponibles (2001-2006)²⁰. La région Campbellton-Miramichi a perdu 5,095 résidents dont 2,865 étaient francophones. Cette région, tout comme Edmundston-Woodstock, a perdu 3 % de sa population francophone en l'espace de cinq ans. La situation de la région de Moncton-Richibucto est tout autre. Celle-ci a affiché un gain migratoire net de 2,630 personnes, dont 2,110 francophones. Malgré qu'elle ne représentait que le tiers (33,8 %) de la population francophone de la province, la région de Moncton-

Richibucto a accueilli plus de la moitié (53,0 %) des francophones qui ont migré à l'intérieur de la province. Les trois quarts des francophones qui ont quitté la région de Campbellton-Miramichi pour s'installer ailleurs dans la province se sont dirigés vers cette région. Pour la région d'Edmundston-Woodstock, cette proportion atteignait le cap des 50 %.

Tableau 4: Soldes migratoires des régions du N.-B., 2001-2006

	Toutes langues	Français seulement
Campbellton-Miramichi	-5,095	-2,865
Moncton-Richibucto	2,630	2,110
Saint John - St. Stephen	-4,280	-300
Fredericton-Oromocto	-2,360	15
Edmundston-Woodstock	-1,520	-1,035
Nouveau-Brunswick (Total)	-10,735	-2,075

Source: Statistique Canada, données du recensement

Bien que les données du recensement de 2011 sur la migration ne soient pas encore disponibles, il n'existe aucune raison de croire que la migration de la population du Nord vers la grande région de Moncton ne se soit pas poursuivie depuis 2006. En fait, il se pourrait même qu'elle se soit accélérée au cours des cinq dernières années puisque la population de la région métropolitaine de recensement a augmenté de plus de 12,200 habitants pour s'établir à 138,644 en 2011, comparativement à un gain de quelque 7,700 habitants entre 2001 et 2006. Parmi les autres données qui suggèrent que les tendances en matière de migration se poursuivent, notons que la ville de Dieppe étaient la subdivision de recensement de plus de 5,000 habitants qui a

affiché la plus forte croissance au cours des cinq dernières années (+25 %), alors que Shippagan, Edmundston et Bathurst étaient respectivement aux 1^{er}, 3^e et 5^e rangs pour les plus fortes pertes de population (-6,3 %, -3,7 % et -3,5 %) ²¹.

5.3 Impact sur le réseau scolaire et l'Université de Moncton

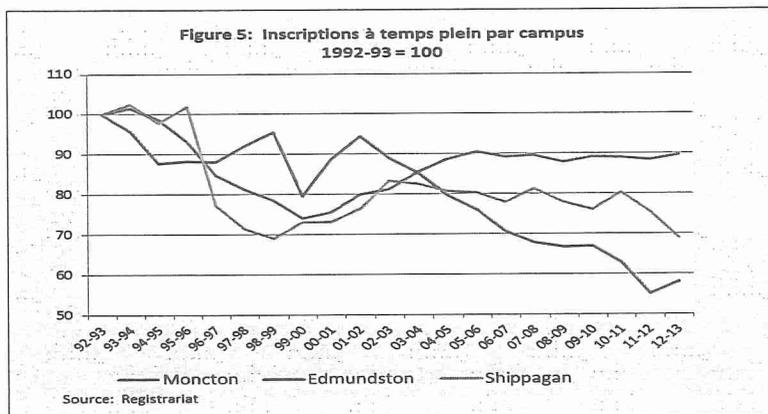
Le double phénomène du déclin démographique du Nord et de la force d'attraction croissante de la grande région de Moncton se reflète dans les données sur l'effectif scolaire. Comme l'illustre le tableau 5, tous les districts scolaires de la province sauf le district 01 ont connu une chute dramatique de leur population scolaire. Pour sa part, le district 01, lequel couvrait notamment la région métropolitaine de Moncton, était le seul à enregistrer une hausse de son effectif. ²²

Tableau 5: Nombre d'élèves inscrits à l'école, maternelle à la 12e année (au 30 septembre de l'année scolaire)

	2000-01	2010-2011	Var.
Dieppe - 01	6913	7854	13,6%
Edmundston - 03	8365	5803	-30,6%
Campbellton - 05	7069	4892	-30,8%
Tracadie-Sheila - 09	8827	6159	-30,2%
Richibouctou - 11	7213	5134	-28,8%
Total, districts francophones	38387	29842	-22,3%

Source: Ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance

Le déclin démographique du Nord se reflète aussi dans les inscriptions universitaires. Comme le montre la figure 5, les inscriptions ont décliné davantage aux campus d'Edmundston et de Shippagan qu'à celui de Moncton ²³.



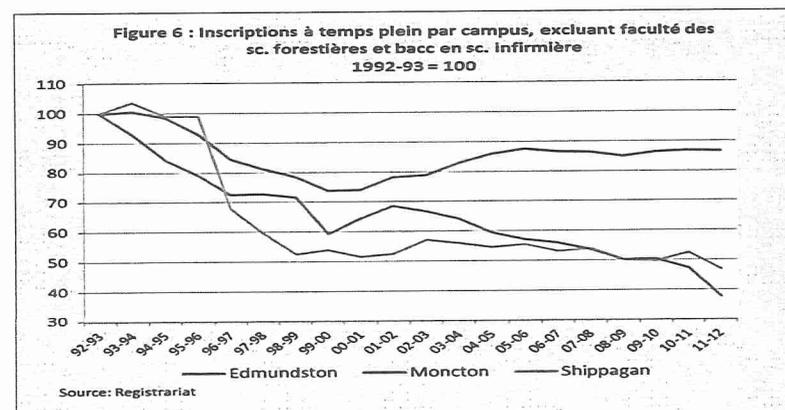
Il faut toutefois faire montre de prudence en comparant l'évolution des inscriptions dans chaque campus. Plusieurs développements peu reliés aux tendances démographiques ont eu des impacts fort différents sur chacun des campus.

Il faut d'abord souligner que le campus d'Edmundston abrite la Faculté de foresterie, laquelle fait face à de très importants défis : alors qu'elle recevait entre 100 et 150 étudiants vers la fin des années 1990, elle ne comptait que 24 inscriptions à l'automne dernier (2012).

De plus, il importe de rappeler que la réforme de la formation en science infirmière adoptée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick au milieu des années 1990 a mené à la centralisation de la formation dans ce domaine au sein des universités (Université de Moncton et UNB). L'élimination de ces programmes dans les collèges communautaires et autres écoles a donc entraîné une poussée à la hausse des inscriptions dans nos campus. Or, les inscriptions au programme de baccalauréat en science infirmière occupent une part beaucoup plus importante des inscriptions globales aux campus d'Edmundston et de Shippagan qu'à celui de

Moncton. En 2011-12, ce programme représentait 40 % des inscriptions au campus de Shippagan et 33 % au campus d'Edmundston, contre seulement 6 % au campus de Moncton.

La figure 6 élimine l'effet de ces facteurs en excluant les inscriptions à la Faculté des sciences forestières et au baccalauréat en science infirmière. On y constate une chute encore plus dramatique des inscriptions à Edmundston, soit une perte de trois étudiants sur cinq en vingt ans. À Shippagan, les inscriptions affichent une chute brutale en 1995-96, année où les diplômes de secrétariat bilingue et de secrétariat médical ont été éliminés. Par la suite, les inscriptions sont demeurées plutôt stables entre quelque 50 et 60 % de leur niveau d'il y a vingt ans. Au campus de Moncton, les inscriptions ont connu des pertes importantes au cours des années 1990 (environ 25 %) pour augmenter significativement dans la première moitié des années 2000 et se stabiliser au-delà de 85 % de leur niveau d'il y a vingt ans.



5.3.1 La mobilité linguistique

La décroissance de la population n'est pas le seul phénomène démographique qui affecte négativement les effectifs scolaires et, par ricochet, les inscriptions à l'Université de Moncton. Paradoxalement, la croissance peut aussi poser ses défis pour une communauté minoritaire géographiquement dispersée comme la nôtre.

L'essor récent de la population du Grand Moncton, alimenté en grande partie par la migration en provenance des communautés francophones du Nord du Nouveau-Brunswick, est un phénomène complexe aux effets multiples. L'émergence de Moncton en tant que pôle d'attraction provincial a probablement eu pour effet bénéfique de retenir au Nouveau-Brunswick une partie des migrants du Nord qui auraient sans doute autrement quitté la province pour des raisons économiques. Cette migration vers le Sud-Est présente toutefois également de nouveaux défis. L'un d'eux résulte de la plus grande mobilité linguistique des jeunes francophones vivant dans le Sud que dans le Nord de la province.

Selon Statistique Canada, la concentration de la population francophone dans une région donnée joue un rôle clé dans la transmission du français aux enfants²⁴. Plus une région est composée majoritairement de francophones, plus il est probable que les enfants qui y vivent se voient transmettre le français comme langue maternelle et plus grande est la probabilité qu'ils reçoivent leur instruction en français. Cela s'explique principalement par le fait que la propension à former des familles exogames (familles dont un parent parle le français et l'autre une autre langue, normalement l'anglais) est plus faible dans les régions majoritairement francophones.

Au Nouveau-Brunswick, le taux de transmission du français aux enfants issus de couples endogames (couples dont les deux parents parlent le français) est de 98 %. Chez les couples exogames, ce taux n'est que de 35 %. La proportion des couples exogames dans l'ensemble des couples où au moins un parent a le français pour langue maternelle représente donc un facteur déterminant dans la transmission du français aux enfants. Cette proportion est de 16,9 % dans le Nord de la province contre 36,2 % dans le Sud-Est.²⁵

Les données disponibles suggèrent que l'exogamie a une influence négative mesurable sur l'effectif scolaire francophone au Nouveau-Brunswick (voir Annexe 2 pour plus de détails). Le double phénomène du déclin démographique du Nord et de l'émergence de la grande région de Moncton en tant que pôle de croissance porte donc en lui-même le germe d'une érosion du bassin des écoles secondaires francophones et des inscriptions à l'Université de Moncton.

6 Autres facteurs-clés influençant l'effectif étudiant à l'Université de Moncton

Nous avons vu dans la section précédente que l'Université de Moncton a été frappée de plein fouet par le déclin prononcé de son bassin principal de recrutement. Qui plus est, comme la dénatalité est la principale cause du déclin démographique néo-brunswickois, un coup d'œil à la figure 4 suffit pour conclure qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que ce déclin se poursuive jusqu'à la fin de la présente décennie.²⁶ C'est également ce que conclue le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (ci-après le Ministère). Ce dernier produit régulièrement une prévision des effectifs scolaires (tableau 7). Celle-ci est basée pour les douze premières années sur les inscriptions réelles dans le réseau scolaire – par exemple, la projection pour l'année 2020 dépend du nombre d'élèves inscrit à la 4^e année au 30 septembre 2012.²⁷

Le Ministère prévoit que le nombre d'élèves inscrits à la 12^e année au 30 septembre de chaque année devrait diminuer d'un peu plus de 500 au cours des prochains dix ans, passant de 2,406 en 2012 (chiffre réel) à 1,992 en 2022 (prévision). Cette baisse est légèrement inférieure à celle connue au cours des dix années précédentes, soit 655 élèves. Le nombre d'étudiants devrait par la suite se stabiliser dans la prochaine décennie (autour de 2,000), ce qui est conforme à l'évolution des naissances qu'a connue le Nouveau-Brunswick depuis 2005 (figure 4).

Tableau 7: Projection de l'effectif scolaire de 2011 à 2030
Élèves inscrits à la 12^e année dans les écoles francophones au 30 septembre

2011	2338*	2021	1986
2012	2334	2022	1992
2013	2031	2023	2036
2014	2105	2024	2076
2015	2119	2025	2061
2016	2091	2026	2038
2017	2094	2027	2034
2018	2015	2028	2041
2019	2064	2029	2040
2020	2089	2030	2036

*L'effectif réel pour 2011 a subséquemment été établi à 2,406

Source: Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 8 février 2012

Puisque près de quatre inscriptions sur cinq à l'Université de Moncton proviennent des écoles secondaires francophones, il est tentant de conclure que les inscriptions à l'Université de Moncton vont suivre une évolution comparable à celle de ce bassin, soit une perte d'étudiants se situant entre 20 et 25 %. Nous savons toutefois que ce ne sera vraisemblablement pas le cas : comme nous l'avons déjà vu, d'autres facteurs exercent une influence considérable sur les inscriptions. Pour mieux évaluer l'évolution possible des inscriptions à l'Université au cours de la prochaine décennie, il faut nous attarder principalement sur deux variables non-démographiques : le taux de pénétration des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick et les inscriptions d'étudiants internationaux.

6.1 Taux de pénétration des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick

Nous avons vu précédemment que l'Université de Moncton a terminé la dernière décennie avec une hausse nette des inscriptions à plein temps. L'ampleur de cette hausse (485 étudiants, soit 10 %) a de quoi surprendre quand on sait que le bassin des finissants des écoles secondaires francophones de la province était en baisse de plus du quart (28 %).

Que s'est-il passé?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la source principale de cette hausse ne se trouve pas dans le marché international, mais plutôt ici même au sein du bassin déclinant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. La figure 3 montre en effet que la seule période de croissance soutenue qu'a connue l'Université au cours des 20 dernières années s'étend de 1999-2000 à 2005-06. Cette période coïncide avec une augmentation appréciable de la fréquentation universitaire tant au Canada qu'au Nouveau-Brunswick. Le taux de pénétration des écoles secondaires francophones est passé de 26,1 % en 1999-2000 à 31,5 % en 2005-06 (tableau 1). Chaque augmentation d'un point de pourcentage de ce taux représentait alors, compte tenu de la taille des cohortes de finissants de l'époque, approximativement 30 inscriptions supplémentaires. Comme le taux de rétention des étudiants après la première année d'études est d'environ 80 %, on peut estimer qu'une hausse de 5 points de pourcentage du taux de pénétration s'est traduite en une augmentation totale de la population étudiante d'environ 500 étudiants au bout de quatre ans.

Il est peu probable que ce taux augmente au cours des

prochaines années. Certes, la hausse soutenue du niveau de scolarité des parents et le progrès de l'économie du savoir vont continuer d'exercer un effet positif sur la fréquentation universitaire. Toutefois, le Canada vit présentement au moins deux autres grandes tendances – l'une de nature économique, l'autre démographique – qui risquent d'exercer un impact négatif sur la fréquentation universitaire. Les collectivités francophones du Nouveau-Brunswick ne seront pas à l'abri de celles-ci²⁸.

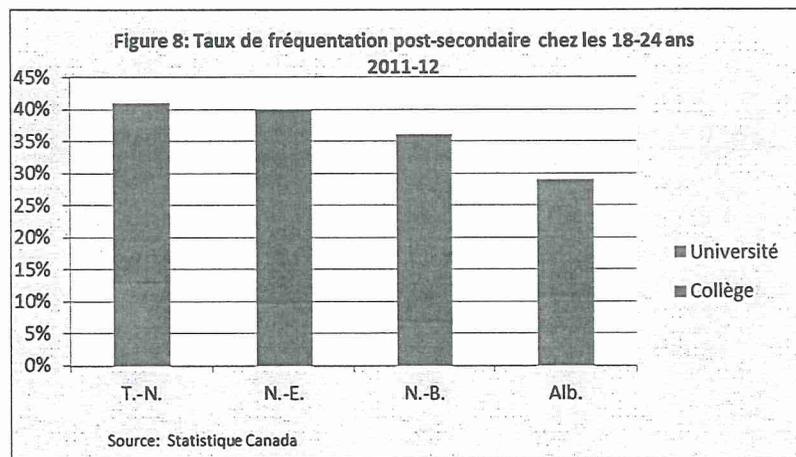
6.1.1 Une économie en mutation

Le Canada est l'un des pays qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu suite à la récente crise financière et la récession qui ont gravement affecté le monde industrialisé. Certes, la solidité du système financier l'a aidé à naviguer la crise. Toutefois, c'est en grande partie en raison de ses vastes richesses naturelles, particulièrement les mines et l'énergie, que le Canada, de même que d'autres pays comme l'Australie, se sont tirés d'affaires passablement mieux que les autres.

Si l'essor renouvelé des ressources naturelles, nourri par la croissance de nouveaux géants comme la Chine et l'Inde, constitue indubitablement un atout d'importance, il entraîne aussi d'importantes transformations économiques, lesquelles ont des répercussions significatives sur la nature des emplois en forte demande.

Il existe une relation inverse entre la vigueur du secteur des ressources naturelles et la fréquentation universitaire. Par exemple, le boom pétrolier et gazier de l'Alberta est un facteur important expliquant son faible taux de participation universitaire. La présence d'emplois bien rémunérés ne nécessitant pas de formation universitaire semble inciter davantage de jeunes soit à entrer directement sur le marché du

travail, soit à fréquenter les collèges pour leur formation technique plus courte mais prisée par les employeurs. Ceci se reflète dans la figure 8 : bien que le taux de fréquentation universitaire soit nettement inférieur en Alberta qu'au Nouveau-Brunswick, le taux de fréquentation collégial est plus élevé²⁹.



Le taux de fréquentation universitaire dans les provinces Maritimes est parmi les plus élevés au pays. Cela s'explique en partie par le fait que la région offre pour l'instant relativement peu de débouchés dans des domaines comme les industries extractives ou manufacturières. Toutefois, d'immenses chantiers en développement ou à venir dans des provinces voisines pourraient exercer un attrait sur nos jeunes francophones au cours des années à venir. Nous n'avons qu'à penser aux immenses dépôts miniers dans le Nord du Québec et au Labrador et aux développements pétroliers en Nouvelle-Écosse et au large de Terre-Neuve. Sans doute plus significativement encore, la récente annonce de l'octroi d'un contrat d'une valeur pouvant aller jusqu'à 25 milliards \$ s'étalant sur 30 ans pour la construction de navires du

gouvernement fédéral à Halifax va donner un nouveau souffle au secteur manufacturier dans la région³⁰. On prévoit que ce contrat pourrait produire une dizaine de milliers d'emplois stables dans le secteur manufacturier des provinces Maritimes. Les collèges de la région se préparent déjà à accueillir un flux de nouveaux étudiants dans de nombreux domaines associés à ce contrat³¹. Certains de ces nouveaux étudiants seront sans doute issus du bassin des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick³².

6.1.2 Une population vieillissante

Le vieillissement de la population constitue un autre facteur qui pourrait encourager certains jeunes à se diriger directement sur le marché du travail ou à fréquenter le collège plutôt que l'université.

L'année 2011 était celle où les premiers baby-boomers ont atteint l'âge officiel de la retraite, soit 65 ans³³. Une population vieillissante signifie qu'il y a de moins en moins de personnes actives pour répondre aux besoins variés et croissants des retraités. Cela se traduit non seulement par de nouveaux débouchés dans le domaine des soins aux personnes âgées mais aussi dans d'autres métiers auparavant occupés par des baby-boomers comme celui de mécanicien, plombier, électricien, etc.

6.2 L'internationalisation de l'Université de Moncton

Nous avons vu précédemment que le taux de pénétration des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick s'est stabilisé à des niveaux record d'un peu plus de 30 % depuis le milieu de la dernière décennie. Comme le nombre d'élèves inscrits à la 12^e année décline rapidement (68 élèves par année en moyenne depuis 2005-06), cette stabilisation aurait dû se traduire par une diminution rapide des

inscriptions à l'Université de Moncton. Ce n'est pourtant pas ce qui s'est produit en raison de la croissance phénoménale des étudiants internationaux.

Depuis plusieurs années déjà, l'Université de Moncton exerce des efforts soutenus de recrutement dans différents pays de la francophonie internationale, en particulier en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et en Haïti. Elle s'est développé un réseau efficace de recruteurs et a bâti de solides collaborations avec des institutions du savoir dans divers pays.

Ces relations ont porté fruit. En l'espace de sept ans, les inscriptions à temps plein ont plus que doublé, passant de 280 en 2005-06 à 696 en 2012-13. Cela représente une hausse annuelle moyenne de quelque 14 %. L'an dernier, l'effectif international a fait un bond de 97 étudiants, soit près de 16 %. Cette croissance remarquable a permis à l'Université de Moncton d'afficher une hausse de son effectif global, passant de 4,899 à 4,943 étudiants alors même que le nombre d'étudiants domestiques chutait de 53.

Le campus de Moncton accueille la part du lion des étudiants internationaux, soit environ 93 % d'entre eux (647 sur 696). Ceci dit, les étudiants internationaux constituent tout de même une source non-négligeable d'inscriptions pour les campus du Nord. Le campus d'Edmundston comptait 29 étudiants internationaux en 2012-13, soit près de 7 % de son effectif à plein temps. À Shippagan, cette proportion était d'environ 5 %³⁴.

La solide croissance de l'effectif étudiant international constitue une tendance de fond qui s'étend tant au Québec qu'au reste du pays depuis une dizaine d'années³⁵. Aucun signe d'essoufflement ne semble poindre à l'horizon. De fait,

le Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale mis sur pied par le gouvernement fédéral propose comme objectif dans son rapport déposé en août 2012 un doublement du nombre d'étudiants internationaux d'ici dix ans. Un tel objectif est conforme à l'évolution prévue de la demande internationale pour l'éducation supérieure selon l'Organisation pour la Coopération et le Développement économiques (OCDE).³⁶

Rien ne laisse suggérer que l'Université de Moncton ne puisse non plus continuer de connaître une solide croissance. Son nombre grandissant de diplômés internationaux lui permet d'année en année de bâtir sa notoriété. Sa clientèle est issue de nombreux pays, ce qui réduit le risque qu'un évènement adverse dans un pays pourrait mener à une chute précipitée des inscriptions à l'Université de Moncton. Plusieurs de ces pays connaissent également une très bonne croissance économique³⁷.

6.3 Autres facteurs

Les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick et les marchés internationaux sont les deux principales sources d'étudiants pour l'Université de Moncton³⁸. À eux deux, ils représentent plus de 90 % des nouvelles admissions. Le reste est composé des étudiants francophones des autres provinces et ceux issus de l'immersion.

Au cours des cinq dernières années, l'Université de Moncton n'a accueilli environ qu'une centaine de nouveaux étudiants en provenance du reste du pays (contre plus de mille en provenance du Nouveau-Brunswick), dont environ 25 % étaient issus des autres provinces atlantiques et 55 % du Québec.

Malgré son importance prépondérante dans la francophonie canadienne, le Québec demeure un marché très difficile à percer. Selon le Bureau du recrutement étudiant, cela serait principalement dû à «certain protectionnisme » de la part du milieu éducatif et gouvernemental (notamment au niveau de l'aide financière à certains étudiants fréquentant une université à l'extérieur de la province) et aux droits de scolarité plus faibles dans cette province.

Enfin, bien que le bassin de l'immersion représente un marché de taille³⁹, l'Université n'arrive pas à attirer une part importante de ces étudiants dans ses rangs. Plus de détails sur cette situation sont offerts à l'Annexe 2.

Compte tenu des défis inhérents à ces deux marchés, nous postulons dans ce rapport que les inscriptions en provenance de ceux-ci resteront stables au cours des prochaines années. Toute stratégie efficace visant à augmenter la clientèle en provenance de ces marchés pourrait donc résulter en une amélioration au niveau des inscriptions qui n'est pas captée dans nos projections.

7 UdeM 2020 : perspectives sur l'évolution des inscriptions

Maintenant que nous avons examiné les principales tendances affectant l'évolution de l'effectif étudiant, nous consacrons les prochaines pages à tenter de prévoir ce que nous réserve les dix prochaines années. Afin de permettre au lecteur de mieux saisir comment les inscriptions pourraient évoluer si les choses devaient se passer mieux ou moins bien que prévu, nous n'offrons pas une prévision unique mais plutôt trois principaux scénarios-types : de base, optimiste et pessimiste.

Notre modèle de prévision repose sur les trois grandes variables discutées dans ce rapport qui, prises ensemble, expliquent la presque totalité des variations dans les inscriptions à l'Université de Moncton : le bassin des finissants des écoles secondaires francophones, le taux de pénétration de l'Université de Moncton au sein de ce bassin, et les inscriptions internationales.⁴⁰

Pour l'évolution de la taille du bassin des écoles secondaires francophones, nous avons utilisé comme scénario de base la prévision du Ministère présentée au tableau 7. Pour construire nos scénarios optimiste et pessimiste, nous avons ajusté les effectifs présentés dans le scénario de base de 5 % dans chaque direction.

En ce qui a trait au taux de pénétration, il est peu probable que celui-ci augmente dans les années à venir. Le risque est plutôt dans la direction inverse (voir section 6.1). C'est pourquoi nous avons fixé le scénario de base pour le taux de pénétration à 29 %. Pour construire les scénarios

optimiste et pessimiste, nous avons procédé à des ajustements de 2 % dans chaque direction.

La situation se présente de manière quelque peu différente dans le cas de la dernière grande variable, soit l'évolution de l'effectif international. Nous avons vu précédemment qu'il n'existe pas de raison de croire que la demande ne puisse continuer de croître au même rythme qu'elle a connu depuis le milieu des années 2000, soit environ 14 %. Il importe de noter toutefois qu'une telle croissance implique que les inscriptions internationales doubleraient en l'espace de cinq ans seulement. Au cours des dix prochaines années, elles passeraient d'un peu moins de 700 à plus de 2,500.

D'importants changements impliquant des investissements significatifs seraient nécessaires pour soutenir une croissance de l'effectif international qui impliquerait son triplement en l'espace de dix ans. Sans préjuger des résultats d'un débat éventuel sur cet enjeu, nous avons postulé comme scénario de base pour les fins de ce rapport que l'Université de Moncton va connaître une croissance de l'effectif international semblable à la moyenne annuelle depuis 2005-06 (14 %) pour les trois prochaines années (jusqu'à 2015-16), après quoi la croissance sera réduite de moitié (7 %).

Il n'est pas approprié d'établir un scénario optimiste étant donné que le scénario de base est déjà contraint dans notre modèle par l'enjeu de la capacité d'accueil. Comme scénario pessimiste, nous avons postulé un taux de croissance de 7 % tout au long de la période.

Plus de détails sur le modèle sont présentés à l'Annexe 3.

7.1 Analyse des résultats

Comme notre modèle comporte trois scénarios pour les deux premières variables (bassin des écoles secondaires francophones et taux de pénétration) et deux scénarios pour la troisième (inscriptions internationales), un total de 18 variations sont possibles (3x3x2).

Nous avons réparti en trois tiers (ou « terciles ») chacun de ces scénarios et calculé la moyenne pour chacun. La figure 8 présente donc trois scénarios-types pour l'évolution des inscriptions : pessimiste, de base et optimiste. Les résultats détaillés pour chacun des 18 scénarios sont disponibles à l'Annexe 4.

Les résultats suggèrent que l'Université devrait connaître une certaine stabilité dans les années à venir. Sous le scénario-type de base, les inscriptions diminueraient d'une cinquantaine d'étudiants par année au cours des cinq prochaines années. Par la suite, avec la décroissance du bassin des écoles secondaires qui commence à ralentir, le nombre d'étudiants se mettrait à augmenter pour atteindre 4,916 en 2022-23.

Quant aux deux autres scénarios-types, le scénario pessimiste prévoit une perte de 296 étudiants sur dix ans, après avoir atteint un creux en 2019-20 où l'Université aurait 449 étudiants de moins qu'elle en a maintenant. Pour sa part, le scénario optimiste prévoit un effectif en hausse de 253 étudiants au bout de dix ans et ne prévoit pas de baisse importante dans l'intérim.

Enfin, comme il fallait s'y attendre puisque les étudiants internationaux sont la seule source de croissance majeure de

l'effectif, leur part de la population étudiante totale de l'Université de Moncton ne cesse de croître. Peu importe le scénario-type considéré, celle-ci va presque doubler, passant de 16 % à 30-31 %. Il faut se rappeler que dans tous nos scénarios, la croissance de la population internationale est plafonnée à 7 % après 3 ans même si nous n'avons présentement pas de raison de penser que le taux de croissance moyen des dernières années de près de 14 % ne pourrait se poursuivre plus longtemps. Si cette croissance n'était pas plafonnée, le nombre d'étudiants internationaux excéderait les 2,100 et friserait le cap des 40 % de la population étudiante.

Tableau 8: Projections des inscriptions à l'Université de Moncton au cours des 10 prochaines années

	Scénario-type optimiste				Scénario-type de base				Scénario-type pessimiste			
	Inscriptions				Inscriptions				Inscriptions			
	Canada	Int'l	Total	%Int'l	Canada	Int'l	Total	%Int'l	Canada	Int'l	Total	%Int'l
2013-14	4183	785	4968	15.8%	4109	769	4878	15.8%	4055	752	4808	15.7%
2014-15	4014	885	4900	18.1%	3910	850	4760	17.8%	3824	814	4638	17.6%
2015-16	3919	999	4918	20.3%	3790	940	4730	19.9%	3677	881	4558	19.3%
2016-17	3853	1068	4921	21.7%	3706	1005	4711	21.3%	3573	942	4516	20.9%
2017-18	3793	1143	4935	23.2%	3633	1075	4708	22.8%	3486	1008	4494	22.4%
2018-19	3749	1222	4971	24.6%	3579	1150	4729	24.3%	3422	1078	4500	23.9%
2019-20	3685	1307	4992	26.2%	3510	1230	4740	25.9%	3347	1153	4500	25.6%
2020-21	3657	1398	5055	27.7%	3477	1315	4792	27.4%	3308	1233	4541	27.1%
2021-22	3646	1495	5141	29.1%	3462	1407	4868	28.9%	3288	1318	4607	28.6%
2022-23	3597	1599	5196	30.8%	3411	1504	4916	30.6%	3237	1410	4647	30.3%

8 Conclusion

Si l'on ne devait tirer qu'une seule leçon de tout ce qui a précédé, ce serait sans doute que lorsqu'il s'agit de fréquentation universitaire, la célèbre formule d'Auguste Comte selon laquelle « la démographie, c'est la destinée » ne s'applique pas universellement. Il faut faire montre de prudence lorsque vient le temps de faire des prévisions et surtout éviter de les baser uniquement sur la démographie. Il est clair que le déclin démographique a affecté de manière significative la taille de la population étudiante de l'Université de Moncton au cours des vingt dernières années. Son impact a toutefois été tempéré considérablement par de nombreux facteurs tels que le progrès de l'économie axée sur le savoir, l'essor de la clientèle internationale et la hausse du niveau de scolarité des parents.

La dénatalité est le phénomène principal derrière la très forte décroissance qu'a connu le plus important bassin de recrutement de l'Université de Moncton, soit la population des élèves secondaires francophones de la province. Celle-ci devrait continuer d'exercer une pression à la baisse sur la taille des cohortes de finissants des écoles secondaires pour le reste de la décennie. La situation devrait ensuite se stabiliser quelque peu.

La migration est un autre facteur jouant un rôle important dans l'évolution du bassin des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. La migration hors-province des néo-brunswickois francophones, plus commune chez les jeunes adultes en âge de fonder une famille, a exercé une pression à la baisse sur la population des jeunes d'âge scolaire.

L'émergence de Moncton en tant que pôle de croissance provincial n'est pas non plus sans impact appréciable sur les trois campus de l'Université de Moncton. Bien qu'elle ait sans doute contribué à retenir dans la province des personnes qui l'auraient autrement quittée pour des raisons économiques, elle a accentué certains défis, allant de la baisse prononcée des inscriptions dans les campus de Shippagan et d'Edmundston à l'érosion du bassin des écoles secondaires francophones causée par la plus grande mobilité linguistique des jeunes francophones dans le Sud du Nouveau-Brunswick.

Contrairement à ce qui s'est produit au début de la dernière décennie, il est peu probable que l'Université puisse compter sur une hausse significative de son taux de pénétration dans les écoles francophones de la province pour assurer la croissance de son effectif dans les années à venir. En fait, plusieurs développements d'envergure (montée du secteur des ressources extractives, construction navale à Halifax, vieillissement rapide de la population) pourraient entraîner une baisse de ce taux en incitant certains jeunes à fréquenter le collège plutôt que l'université ou autrement intégrer le marché du travail sans avoir fréquenté l'université.

Dans ce contexte, l'Université de Moncton devrait continuer de connaître une baisse importante de ses inscriptions domestiques. Selon le scénario-type de base de nos prévisions, le nombre d'étudiants canadiens devrait diminuer de 20 %, passant de 4,247 en 2012-13 à 3,411 en 2022-23.

Ce déclin des inscriptions provinciales devrait toutefois être en très grande partie, sinon entièrement compensé par la poussée continue des inscriptions internationales. Rien ne laisse présager un essoufflement de la croissance de la

demande internationale pour les études à l'Université de Moncton. Si le nombre d'étudiants internationaux devait croître au même rythme que depuis le milieu de la dernière décennie, leur population passerait de près de 700 à plus de 2,500. Comme il n'est pas clair que l'Université puisse soutenir ce rythme de croissance de la clientèle internationale, nous prévoyons une croissance moins forte, mais tout de même un doublement de la population de cette clientèle d'ici dix ans.

En somme, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'étudiants à l'Université de Moncton devrait demeurer relativement stable ou encore ne décroître que légèrement. Cette stabilité ne veut toutefois pas dire absence de changements, bien au contraire. La composition de la population étudiante sera en pleine mutation, s'internationalisant à un rythme accéléré. Selon nos prévisions, en 2022-23, près du tiers de la population étudiante de l'Université de Moncton sera issue de l'extérieur du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Il semblerait donc que le défi de l'Université de Moncton ne sera pas tant de gérer la décroissance que d'assurer son renouvellement afin de s'ajuster aux nouvelles réalités de sa population étudiante. Bien sûr, cette conclusion s'applique à l'Université de Moncton dans son ensemble. À moins de changements majeurs dans la répartition par campus des étudiants internationaux, les prévisions en ce qui a trait à l'évolution du bassin des écoles secondaires francophones et quant aux taux de pénétration de ces écoles laissent croire que les campus d'Edmundston et de Shippagan devraient continuer de voir leurs effectifs décroître.

Il est important de se rappeler que ces prévisions pour les campus du Nord ne doivent toutefois pas être accueillies avec fatalisme. Plusieurs initiatives ont récemment été entreprises et d'autres sont en voie de développement afin de contrer les effets de ces tendances – on pense ici notamment au rapprochement avec les collèges communautaires. L'exercice de planification stratégique sous le leadership du Recteur et vice-chancelier constitue une occasion privilégiée de bâtir sur ces efforts et de se concerter sur ce sujet et bien d'autres encore.

Annexe 1 : La mobilité linguistique

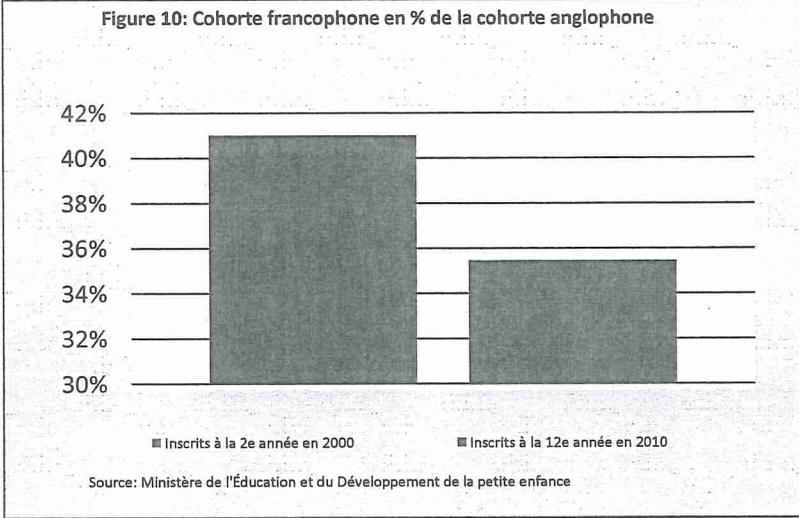
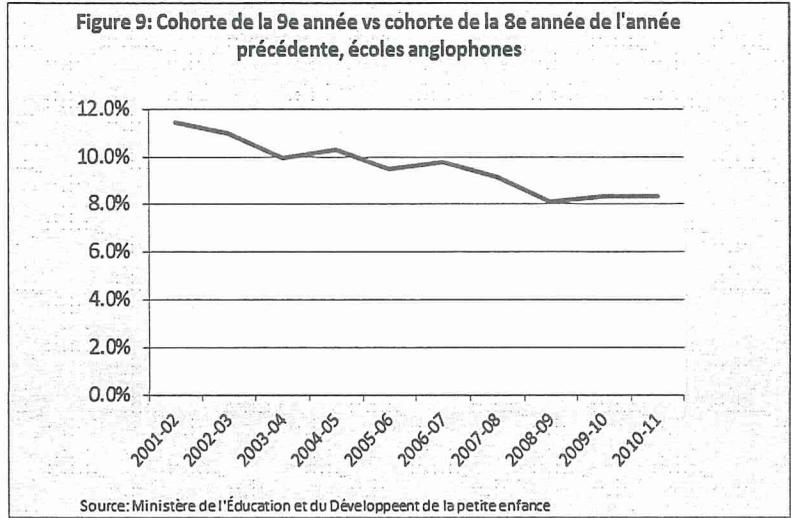
Nous avons vu à la section 5.3.1 que la mobilité linguistique accrue qui résulte de la migration de la population du Nord vers le Sud du Nouveau-Brunswick (principalement la grande région de Moncton) pourrait entraîner une érosion additionnelle de la population des finissants des écoles francophones, de loin le principal bassin de recrutement de l'Université de Moncton. Ceci s'explique principalement par la propension beaucoup plus forte des francophones à former des couples exogames dans le Sud que dans le Nord du Nouveau-Brunswick.

Les données disponibles suggèrent que l'exogamie aurait déjà des conséquences négatives sur le bassin de recrutement principal de l'Université de Moncton. C'est du moins ce qui ressort d'une analyse des données du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance qui laissent suggérer qu'un nombre important de jeunes qui s'inscrivent dans le réseau scolaire francophone de la maternelle à la 8^e année passeraient ensuite au réseau scolaire anglophone pour compléter leurs études, réduisant ainsi la taille du bassin des finissants des écoles secondaires francophones.

Pour mieux comprendre cette situation, il faut se rappeler les données présentées au tableau 2 du rapport. Celui-ci montre que le nombre d'élèves inscrits à la 12^e année dans les écoles francophones a connu une chute plus importante que la population scolaire dans son ensemble au cours de la dernière décennie (-28 % vs -22 %). Ce tableau montre également que chez les anglophones, c'est l'inverse qui s'est produit : les inscriptions à la 12^e année étaient à la

hausse de 4 % alors que la population scolaire du réseau dans son ensemble était à la baisse de 14 %.

Les données sur l'effectif scolaire du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance révèlent que, règle générale, la taille d'une cohorte d'élèves inscrits à une année donnée est normalement comparable à celle des élèves inscrits à l'année inférieure l'année précédente. Par exemple, la cohorte des élèves inscrit à la 5^e année en 2010 est généralement comparable à celle des élèves qui étaient inscrits à la 4^e année en 2009. Cette observation prévaut tant pour les réseaux anglophone que francophone. Or, la cohorte de la 9^e année, première année de la polyvalente (« high school ») du réseau scolaire anglophone représente une exception de taille (figure 9). Au cours des dix dernières années, la population de cette cohorte était en moyenne d'environ 10 % supérieure à celle de la cohorte de la 8^e année de l'année précédente. Une hausse d'une telle envergure ne se retrouve pas dans le réseau scolaire francophone. L'hypothèse la plus plausible pour expliquer ce phénomène est que plusieurs élèves inscrits au réseau scolaire francophone à la 8^e année auraient fait le saut au réseau anglophone l'année suivante.



Une autre importante observation vient en appui à cette hypothèse : lorsqu'on compare les tailles relatives des cohortes des élèves inscrits à la 2^e année en 2000 à celle des élèves inscrits à la 12^e année dix ans plus tard, soit en 2010, on observe que la taille relative de la cohorte des écoles francophones passe d'environ 41 % de celle de la cohorte des écoles anglophones en 2000 à environ 35 % en 2010 (figure 10). Or, les taux décrochage dans le réseau scolaire francophone est inférieur à celui du réseau anglophone⁴¹.

D'un point de vue démographique, aucun autre facteur que la mobilité linguistique ne semble pouvoir expliquer ce phénomène. L'écart entre les taux de natalité entre les deux communautés linguistiques ne peut être mis en cause comme nous comparons ici l'évolution à travers le temps de deux cohortes bien définies. La migration géographique hors-province ne semble pas non plus un facteur explicatif puisque les collectivités anglophones ont été frappées de manière comparable aux collectivités francophones (tableau 4).⁴²

Annexe 2 : Le bassin de l'immersion

L'immersion française représente un marché potentiel de taille, avec près de 1,300 élèves à la 12^e année dans les écoles anglophones de la province inscrits dans ce programme en 2010. L'Université de Moncton n'arrive toutefois pas à se tailler une place d'importance dans ce marché. En 2010-11, elle n'affichait que 27 nouvelles admissions issues de l'immersion (inscrits au « Groupe Pont »), ce qui est bien en deçà de son objectif de 50 nouvelles recrues annuellement. C'est également de loin inférieur à l'Université Sainte-Anne qui, malgré sa taille beaucoup plus petite, compterait environ 250 étudiants en immersion parmi son effectif.

Le Bureau du recrutement a étudié cette situation et en arrive aux conclusions suivantes⁴³ :

- L'Université de Moncton cible une clientèle relativement pointue du bassin des étudiants issus de l'immersion, soit les élèves qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires en immersion. Pour sa part, l'Université Sainte-Anne offrirait six niveaux d'immersion couvrant toute la gamme de ceux qui sont intéressés à étudier en français, peu importe leur connaissance du français. (Ceci dit, même si son marché est plus étroit que celui de l'Université Sainte-Anne, le bassin de recrutement de l'Université de Moncton demeure important – plus de 1,000 élèves – et fait piètre figure au niveau du recrutement).
- Les taux de rétention des étudiants issus de l'immersion est très faible (40 %). Le Bureau du

recrutement étudiant attribue cette situation au fait que ces étudiants rencontrent des difficultés de toutes sortes, tant sur les plans académique que social et culturel. (Il est important de noter qu'une étude subséquente effectuée par le Registrariat remet en question cette affirmation, notant que les étudiants du Groupe Pont affichent des rendements académiques semblables à ceux de leurs collègues anglophones.)

- Enfin, même si le Groupe Pont est bien connu dans le réseau scolaire anglophone, les élèves issus de l'immersion sont très hésitants à faire le saut à l'Université de Moncton, estimant que leur niveau de français n'est pas suffisant pour poursuivre des études universitaires en français et se sentant intimidés par l'idée d'évoluer dans un milieu où tout se déroule en français. Il y aurait également une crainte d'obtenir de mauvais résultats et une perception qu'étudier en français représente un défi supplémentaire que l'on préfère éviter.

Annexe 3 : Modèle de prévision

Le modèle de prévision se base sur l'équation suivante :

$$PopUdeM_{t,i} = PopHP + PopNB_{t,i} + PopInt'le_{t,i}$$

où :

$PopUdeM_{t,i}$ = Population étudiante de l'Université de Moncton au temps t selon le scénario i (de base, optimiste, pessimiste)

$PopHP$ = Population étudiante canadienne hors-province. Ce nombre est fixe et est égal à la moyenne des trois dernières années (voir section 7).

$PopNB_{t,i}$ = Population étudiante issue du Nouveau-Brunswick au temps t selon le scénario i (de base, optimiste, pessimiste). Cette variable est elle-même établie selon l'équation suivante :

$$PopNB_{t,i} = C \times BF_{t,i} \times TP_i + D \times PopNB_{t-1,i}$$

où:

BF = bassin des élèves inscrits dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick au 30 septembre de l'année précédente.

C = coefficient d'ajustement de BF pour faire croître l'effectif des étudiants du NB issus du collège communautaire et autres au même rythme que celui des élèves inscrits à la 12^e année qui s'inscrivent directement à l'Université de Moncton (voir section 7). Comme la catégorie « autre » représente 22,96 % de l'effectif néo-brunswickois, C est fixé à $1/0.7704 = 1,298$.

TP = taux de pénétration.

D = Proportion de la population étudiante issue au NB dans une année donnée qui se réinscrit à l'Université de Moncton l'année suivante. D est une constante que nous avons établie avec les données du Registrariat pour les trois dernières années à 0,744.

$PopInt'le_{t,i}$ = Population étudiante internationale au temps t selon le scénario i . Cette variable est calculée comme suit:

$PopInt'le_{t,i} = E_i \times PopInt'le_{t-1}$ où E_i est le taux de croissance prévu selon le scénario considéré (13,9 % pour trois premières années et 6,95 % pour années subséquentes selon scénario de base; 6,95 % selon scénario pessimiste; aucun scénario optimiste n'est considéré pour cette variable).

Annexe 4 : Prévisions sur la croissance de l'effectif à temps plein

Tableau 9A: Taux de croissance annuel de la population internationale = 13,9% pour trois premières années, 6,95% pour années subséquentes

		Taux de pénétration = 27%				Taux de pénétration = 29%				Taux de pénétration = 31%			
		Inscriptions				Inscriptions				Inscriptions			
		Canada	Int'l	Total	%Int'l	Canada	Int'l	Total	%Int'l	Canada	Int'l	Total	%Int'l
Bassin du NB:	2013-14	3961	793	4754	17%	4128	793	4920	16%	4188	793	4981	16%
	2014-15	3748	903	4651	19%	3925	903	4828	19%	4023	903	4926	18%
	2015-16	3616	1028	4644	22%	3802	1028	4830	21%	3929	1028	4958	21%
	2016-17	3522	1100	4622	24%	3716	1100	4815	23%	3865	1100	4965	22%
	2017-18	3443	1176	4619	25%	3641	1176	4817	24%	3807	1176	4983	24%
	2018-19	3384	1258	4643	27%	3586	1258	4844	26%	3764	1258	5022	25%
	2019-20	3314	1346	4659	29%	3516	1346	4862	28%	3701	1346	5046	27%
	2020-21	3278	1439	4717	31%	3482	1439	4921	29%	3673	1439	5112	28%
	2021-22	3260	1539	4799	32%	3466	1539	5006	31%	3663	1539	5202	30%
	2022-23	3211	1646	4857	34%	3416	1646	5062	33%	3613	1646	5260	31%
scénario de base du ministère de l'éducation	2013-14	4026	793	4819	16%	4084	793	4876	16%	4141	793	4934	16%
	2014-15	3761	903	4664	19%	3854	903	4757	19%	3947	903	4850	19%
	2015-16	3588	1028	4617	22%	3709	1028	4738	22%	3830	1028	4859	21%
	2016-17	3465	1100	4565	24%	3607	1100	4707	23%	3749	1100	4849	23%
	2017-18	3363	1176	4540	26%	3521	1176	4697	25%	3678	1176	4854	24%
	2018-19	3289	1258	4547	28%	3457	1258	4716	27%	3626	1258	4884	26%
	2019-20	3207	1346	4553	30%	3382	1346	4728	28%	3558	1346	4903	27%
	2020-21	3163	1439	4602	31%	3344	1439	4783	30%	3525	1439	4964	29%
	2021-22	3138	1539	4677	33%	3324	1539	4863	32%	3511	1539	5050	30%
	2022-23	3085	1646	4731	35%	3273	1646	4919	33%	3460	1646	5106	32%
moins 5%	2013-14	4108	793	4901	16%	4172	793	4964	16%	4235	793	5028	16%
	2014-15	3893	903	4796	19%	3996	903	4899	18%	4098	903	5001	18%
	2015-16	3760	1028	4789	21%	3894	1028	4923	21%	4028	1028	5056	20%
	2016-17	3667	1100	4767	23%	3824	1100	4924	22%	3981	1100	5081	22%
	2017-18	3587	1176	4763	25%	3761	1176	4937	24%	3935	1176	5111	23%
	2018-19	3529	1258	4787	26%	3715	1258	4973	25%	3902	1258	5160	24%
	2019-20	3456	1346	4802	28%	3650	1346	4995	27%	3844	1346	5189	26%
	2020-21	3420	1439	4859	30%	3621	1439	5060	28%	3821	1439	5260	27%
	2021-22	3403	1539	4942	31%	3609	1539	5148	30%	3815	1539	5354	29%
	2022-23	3352	1646	4998	33%	3559	1646	5205	32%	3767	1646	5413	30%
plus 5%	2013-14	4108	793	4901	16%	4172	793	4964	16%	4235	793	5028	16%
	2014-15	3893	903	4796	19%	3996	903	4899	18%	4098	903	5001	18%
	2015-16	3760	1028	4789	21%	3894	1028	4923	21%	4028	1028	5056	20%
	2016-17	3667	1100	4767	23%	3824	1100	4924	22%	3981	1100	5081	22%
	2017-18	3587	1176	4763	25%	3761	1176	4937	24%	3935	1176	5111	23%
	2018-19	3529	1258	4787	26%	3715	1258	4973	25%	3902	1258	5160	24%
	2019-20	3456	1346	4802	28%	3650	1346	4995	27%	3844	1346	5189	26%
	2020-21	3420	1439	4859	30%	3621	1439	5060	28%	3821	1439	5260	27%
	2021-22	3403	1539	4942	31%	3609	1539	5148	30%	3815	1539	5354	29%
	2022-23	3352	1646	4998	33%	3559	1646	5205	32%	3767	1646	5413	30%

Tableau 9B: Taux de croissance annuel de la population internationale = 6,95%

		Taux de pénétration = 27%				Taux de pénétration = 29%				Taux de pénétration = 31%			
		Inscriptions				Inscriptions				Inscriptions			
Bassin du NB: scénario de base du ministère de l'éducation	2013-14	3961	744	4705	16%	4128	744	4872	15%	4188	744	4933	15%
	2014-15	3748	796	4544	18%	3925	796	4721	17%	4023	796	4819	17%
	2015-16	3616	851	4467	19%	3802	851	4653	18%	3929	851	4781	18%
	2016-17	3522	911	4433	21%	3716	911	4626	20%	3865	911	4776	19%
	2017-18	3443	974	4416	22%	3641	974	4615	21%	3807	974	4780	20%
	2018-19	3384	1042	4426	24%	3586	1042	4628	23%	3764	1042	4806	22%
	2019-20	3314	1114	4428	25%	3516	1114	4630	24%	3701	1114	4815	23%
	2020-21	3278	1191	4469	27%	3482	1191	4674	25%	3673	1191	4864	24%
	2021-22	3260	1274	4534	28%	3466	1274	4741	27%	3663	1274	4937	26%
2022-23	3211	1363	4574	30%	3416	1363	4779	29%	3613	1363	4976	27%	
Bassin du NB: scénario de base du ministère de l'éducation moins 5%	2013-14	4026	744	4771	16%	4084	744	4828	15%	4141	744	4886	15%
	2014-15	3761	796	4557	17%	3854	796	4650	17%	3947	796	4743	17%
	2015-16	3588	851	4440	19%	3709	851	4561	19%	3830	851	4682	18%
	2016-17	3465	911	4375	21%	3607	911	4518	20%	3749	911	4660	20%
	2017-18	3363	974	4337	22%	3521	974	4495	22%	3678	974	4652	21%
	2018-19	3289	1042	4330	24%	3457	1042	4499	23%	3626	1042	4668	22%
	2019-20	3207	1114	4321	26%	3382	1114	4496	25%	3558	1114	4672	24%
	2020-21	3163	1191	4354	27%	3344	1191	4535	26%	3525	1191	4717	25%
	2021-22	3138	1274	4412	29%	3324	1274	4598	28%	3511	1274	4785	27%
2022-23	3085	1363	4448	31%	3273	1363	4635	29%	3460	1363	4823	28%	
Bassin du NB: scénario de base du ministère de l'éducation plus 5%	2013-14	4108	744	4852	15%	4172	744	4916	15%	4235	744	4980	15%
	2014-15	3893	796	4689	17%	3996	796	4792	17%	4098	796	4895	16%
	2015-16	3760	851	4612	18%	3894	851	4746	18%	4028	851	4879	17%
	2016-17	3667	911	4577	20%	3824	911	4735	19%	3981	911	4892	19%
	2017-18	3587	974	4561	21%	3761	974	4735	21%	3935	974	4909	20%
	2018-19	3529	1042	4570	23%	3715	1042	4757	22%	3902	1042	4943	21%
	2019-20	3456	1114	4570	24%	3650	1114	4764	23%	3844	1114	4957	22%
	2020-21	3420	1191	4612	26%	3621	1191	4812	25%	3821	1191	5012	24%
	2021-22	3403	1274	4677	27%	3609	1274	4883	26%	3815	1274	5089	25%
2022-23	3352	1363	4715	29%	3559	1363	4922	28%	3767	1363	5129	27%	

Notes

¹. Nations unies, « World Population Prospects, the 2010 Revision », <http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.htm>.

². Statistique Canada, CANSIM tableau 051-0001.

³. Nations unies, *op.cit.*. À noter que l'âge médian est moins élevé aux États-Unis qu'au Canada. L'âge médian au Canada est toutefois significativement inférieur à la moyenne des pays de l'Europe occidentale et du Japon.

⁴. Statistique Canada, CANSIM tableau 051-0001.

⁵. Statistique Canada, tableau W307-339; CANSIM tableau 477-0019; Vanderkam, J., « University Enrolment in Canada 1951-83 and Beyond » in *Canadian Journal of Higher Education*, vol. XIV-2, 1984, pp. 49-62.

⁶. Statistique Canada, CANSIM 477-0019; *Éducation au Canada*, No 81-229 au catalogue.

⁷. Statistique Canada, CANSIM tableau 477-0013.

⁸. Selon des données de Statistique Canada et les estimations de l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC), six étudiants sur sept inscrits à temps plein au premier cycle sont âgés de moins de 25 ans. Cet organisme souligne également que l'âge moyen des étudiants à temps partiel est en baisse. AUCC, *Tendances dans le milieu universitaire – effectifs*, 2011.

⁹. Voir notamment R. Finnie, R. Mueller, A Sweetman et A. Usher, *Who Goes? Who Stays? What Matters?: Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, Queen's Policy Studies Series, 2008.

¹⁰. Statistique Canada, CANSIM tableau 282-0004.

¹¹. Statistique Canada, CANSIM, Tableau 477-0019.

¹². Les données du Registrariat montrent une proportion plus élevée (61%) d'inscriptions féminines à l'Université de Moncton que la moyenne nationale. La même observation (une proportions plus élevée à l'Université de Moncton que la moyenne des universités canadiennes) s'applique pour les inscriptions internationales. Enfin, les données de Statistique Canada (CANSIM, tableau 282-004) montrent que les parents des jeunes néo-brunswickois en âge de fréquenter l'université (groupe d'âge 45-64 ans) ont un niveau de scolarité s'approchant de la moyenne canadienne.

¹³. Bureau de recrutement étudiant, « Défier la gravité : une proposition de rétroconception des stratégies de recrutement étudiant », 30 mars 2012. Voir tableau 1, page 4, lequel montre que des 1,244 nouveaux étudiants admis en 2011-

12, 78% étaient issus du bassin néo-brunswickois. Pour les fins de ce tableau, les élèves de l'immersion ne sont pas inclus dans ce bassin.

¹⁴. Statistique Canada, CANSIM tableau 051-0001.

¹⁵. Statistique Canada, Population selon les grands groupes d'âges et le sexe, chiffres, incluant l'âge médian, 1921 à 2011 pour les deux sexes – Canada. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/as-sa/Pages/highlight.cfm?TabID=1&Lang=F&PRCode=01&Asc=0&OrderBy=1&Sex=1&View=1&tableID=22>.

¹⁶. Statistiques Canada, CANSIM tableau 051-0004.

¹⁷. J.-F. Lepage, C. Bouchard-Coulombe, B. Chavez, « Portrait des minorités de langue officielle du Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick » (Statistique Canada N° 89-642-X au catalogue – N° 005), p. 20.

¹⁸. *Ibid.*, p. 44 et Statistique Canada, recensement 2011.

¹⁹. Ces régions sont délimitées comme suit : Campbellton-Miramichi – comtés de Restigouche, Gloucester et Northumberland; Moncton-Richibuctou : comtés de Kent, Westmorland et Albert; Saint John – St. Stephen : comtés de Charlotte, Saint John et Kings; Fredericton-Oromocto : comtés de York, Sunbury et Queens; Edmundston-Woodstock : comtés de Victoria et Carleton.

²⁰. Les données sur la migration intraprovinciale citées dans cette sous-section sont de Statistique Canada, telles que citées dans E. Forgues, M. Beaudin, J. Guignard Noël, J. Boudreau, *Analyse de la migration des francophones du Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006*, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Novembre 2009.

²¹. Statistique Canada, recensement de 2011.

²². Les districts scolaires présentés ici sont ceux d'avant la réforme de 2012. En plus des écoles francophones de la grande région de Moncton, le district comprenait alors également celles de Memramcook, de Saint-Jean et de Fredericton-Oromocto. Il est maintenant plus étendu, couvrant toutes les écoles francophones du Sud de la province et des communautés de l'Est allant jusqu'à Miramichi.

²³. Toutes les données sur les inscriptions à l'Université de Moncton proviennent du Registrariat.

²⁴. Statistique Canada, J.-F. Lepage *et al.*, *op. cit.*

²⁵. *Ibid.* Le Nord est composé des divisions du recensement de Madawaska, Victoria, Restigouche et Gloucester, où les francophones représentent 77,4 % de la population de la région. Le Sud-Est est composé des divisions du recensement de Kent et Westmorland, où les francophones représentent 48,7 % de la population.

²⁶ . Le taux de natalité qu'ont connu les communautés francophones pendant la période allant du milieu des années 1994-2002 constitue le principal déterminant de la taille des cohortes de finissants des écoles secondaires pour le reste de la présente décennie. Or, comme la figure 4 l'a illustré, les naissances au Nouveau-Brunswick pendant la période 1994-2002 ont continué de chuter à un rythme à peu près comparable à celui des huit ans qui l'ont précédée. Il n'existe pas d'autres facteurs démographiques qui pourraient contrer l'effet de la dénatalité sur la taille de ces cohortes. Le Nouveau-Brunswick attire peu d'immigrants. De plus, le Nouveau-Brunswick continue d'afficher des bilans migratoires interprovinciaux déficitaires.

²⁷ . Tableau préparé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, cité dans Bureau du recrutement, *op. cit.*, 30 mars 2012. Par exemple, la projection pour l'année 2020 dépend du nombre d'élèves inscrits à la 4^e année au 30 septembre 2012.

²⁸ . Il est vrai que le taux de pénétration a augmenté cette année (2012-13), passant de 30,7 % à 31,5 %, un niveau qui n'a pas été atteint depuis 2007. À notre avis, il serait prématuré de conclure qu'il s'agit là d'une tendance. Cette hausse pourrait être liée à la situation étudiante exceptionnelle au Québec qui aurait pu dissuader certains néo-brunswickois de s'inscrire dans des universités québécoises. Similairement, comme nous allons le voir, l'Université de Moncton a connu une croissance des inscriptions internationales plus forte que d'habitude cette année, ce qui laisse suggérer que certains étudiants internationaux se seraient dirigés ici plutôt qu'au Québec.

²⁹ . Les données sur la fréquentation universitaire et collégiale citées dans cette section sont tirées de Statistique Canada, CANSIM, tableau 477-0019.

³⁰ . Les détails de cette annonce sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sam-mps/snacn-nsps-fra.html>.

³¹ . Voir notamment « NSCC applications skyrocket », *The Chronicle Herald*, July 9, 2012. <http://thechronicleherald.ca/novascotia/115082-nscc-applications-skyrocket>.

³² . Les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick font par ailleurs la promotion des métiers spécialisés, citant le contrat de construction navale à Halifax et autres grands chantiers dans l'Est du Canada. Voir <http://www.ccnb.nb.ca/programme-detudes/metiers-specialises.aspx>.

³³ . Statistique Canada, *Les générations au Canada : Age et sexe, Recensement de 2011*, N° 98-311-X2011003 au catalogue.

³⁴ . Statistiques officielles du Registrariat pour chaque année académique (en date du 1^{er} décembre).

³⁵ . Voir AUCC, *op. cit.*, pp 15-17.

³⁶ . Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future du Canada*, Rapport final, août 2012.

³⁷ . Voir Fonds monétaire international (FMI), *Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa – Maintaining Growth in an Uncertain World*, octobre 2012.

³⁸ . Sont inclus dans les données sur les écoles secondaires francophones les étudiants qui au moment de s'inscrire à l'Université de Moncton étaient soit inscrits au collège communautaire ou qui résidaient au Nouveau-Brunswick mais qui ne fréquentaient ni le collège communautaire ni l'Université. La très grande majorité de ces étudiants sont issus des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

³⁹ . En septembre 2010, plus de 17,000 élèves dans le réseau des écoles anglophones étaient inscrits en immersion française, dont 1,272 à la 12^e année. Ministère de l'Éducation et du Développement de petite enfance, « Statistiques sommaires : année scolaire 2011-12 », mars 2012.

⁴⁰ . Bien sûr, comme nous l'avons vu, l'évolution de chacune de ces variables dépend d'une panoplie d'autres facteurs, démographiques et autres, dont les principaux ont également été couverts dans ce rapport. Ces facteurs ont été pris en considération dans l'élaboration des scénarios.

⁴¹ . Données sur les cohortes tirées des Rapports annuels et Statistiques sommaires du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.gnb.ca/0000/pub-f.asp#stat>. Données sur le décrochage scolaire tirées des Statistiques sur les abandons scolaires, disponibles à la même adresse.

⁴² . Un autre facteur que l'on pourrait invoquer pour expliquer ce phénomène consiste en le fait que les écoles secondaires anglophones accueillent des élèves provenant de l'étranger dans le cadre du New Brunswick International Student Program. Toutefois, les participants à ce programme (quelques centaines, tout au plus) ne sont pas assez nombreux pour expliquer le gros de ce phénomène. Plus de détails sur le NBISP à l'adresse suivante : <http://www.caps-i.ca/schools/atlantic-education-international>.

⁴³ . Bureau du recrutement étudiant, *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études, 2011-2014*.

**PROCÈS-VERBAL DU
COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION
CCJ-130128**

Étant donné que le procès-verbal du Comité conjoint de la planification compte plusieurs pages, il constitue un document à part.

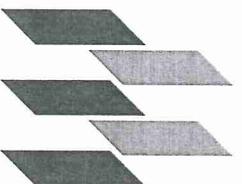
On peut se le procurer à l'adresse suivante :

<http://www.umoncton.ca/en/bref/node/65>

Document de discussion

*Penser les grandes orientations
de la planification stratégique*

2013



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Table des matières

MOT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	3
LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE : PLANIFIER L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ	4
LES PILIERS : LA MISSION ET LA VISION DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	5
NOTRE POSITIONNEMENT	5
U DE M 2020 : LES GRANDES ORIENTATIONS	6
1- Recrutement et culture de la réussite étudiante.....	8
2- Enseignement de qualité	9
3- Internationalisation.....	10
4- Recherche, développement, création et innovation	11
5- Rayonnement communautaire	12
NOTRE UNIVERSITÉ RÉSEAU EN 2020 : OSEZ RÊVER	13
ANNEXE A- LES VALEURS	14

MOT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER

L'Université de Moncton, formée de ses trois composantes situées à Edmundston, à Moncton et à Shippagan, est un pilier du développement de l'ensemble de la société acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Elle demeure aujourd'hui, 50 ans après sa création, un levier privilégié de cette communauté et du Nouveau-Brunswick tout entier. Elle contribue généreusement au développement et au transfert des connaissances, à l'enseignement et à la formation des étudiantes et des étudiants qui la fréquentent. Le socle du déploiement de l'Acadie moderne, elle a atteint sa maturité en visant continuellement l'excellence et en s'adaptant aux changements de la société dans laquelle elle évolue.

L'exercice de planification stratégique que nous entamons est un rendez-vous pour tous les membres de la communauté universitaire. Population étudiante, membres du corps professoral, chercheurs et chercheurs, personnel de soutien, administration et tous celles et ceux qui œuvrent de près ou de loin au développement de l'Université de Moncton sont appelés à s'engager. C'est collectivement que nous continuerons à nous transformer et à réaliser pleinement notre mandat d'institution universitaire. En poursuivant le développement de nos trois campus, nous souhaitons que la concertation qu'entraîne la planification stratégique nous guide vers la mobilisation de nos forces vives qui orienteront notre développement pour les prochaines années.

Ce document de discussion se veut un outil qui amorcera un dialogue et animera les discussions que nous aurons au cours des prochains mois alors que nous enclençons l'exercice de planification stratégique. Les cinq grandes orientations que nous avons retenues sont des points de départ. Nous comptons sur la communauté universitaire pour les bonifier, les enrichir et les préciser. Ce document servira à encadrer les échanges. La planification stratégique, c'est avant tout un exercice qui cherche à orienter et à bâtir l'avenir. Nous devons continuer à nous démarquer en choisissant les meilleures orientations et des objectifs qui sont à l'image de nos forces et de nos valeurs.

Nous désirons un dialogue qui puisse se poursuivre au-delà de cet exercice et nous voulons que l'espace de discussion devienne une collaboration qui continue à se développer. En ce sens, cet exercice n'est qu'un début. Une fois la consultation terminée sur les grandes orientations et les objectifs qui en découlent, il reviendra à l'ensemble de la communauté universitaire de tracer la voie, concrètement, par des moyens d'action et des plans à l'échelle de leurs mandats respectifs.

Au plaisir de pouvoir échanger, ayons confiance en l'avenir et permettons-nous de rêver.

Raymond Théberge
Recteur et vice-chancelier

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE : PLANIFIER L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ

La planification stratégique est à la fois un processus de réflexion, un outil de gestion et un moyen de communication et de mobilisation.

Définition de la planification stratégique :

« *La planification stratégique est le processus par lequel une organisation donne vie à sa vision à moyen et à long terme. Le plan stratégique qui en découle énonce la vision et la mission, cerne les enjeux auxquels elle fait face. Conséquemment, le plan stratégique fixe des priorités qui mobilisent l'organisation sous forme d'orientations et d'objectifs. Les objectifs retenus sont traduits en termes de résultats à atteindre.* »¹

Une vue d'ensemble : La littérature est unanime : l'un des plus grands défis d'une démarche visant à établir de grandes orientations communes et des objectifs qui en découlent est d'amener les participantes et les participants à considérer une vue d'ensemble de l'institution. Dans cette étape de consultation, c'est un **panorama** de l'Université de Moncton que nous voulons capter. Une fois que les grandes orientations et les objectifs qui en découlent seront établis, la communauté universitaire sera invitée à élaborer des plans qui pourront inclure des moyens d'action, des indicateurs de rendement et des mécanismes d'évaluation. Pour le moment, nous sommes à 30 000 pieds d'altitude!

Une démarche participative : Nous comptons sur la participation du plus grand nombre possible de personnes représentant tous les secteurs de la communauté universitaire et les partenaires qui s'intéressent au domaine de l'éducation postsecondaire. Toutes et tous seront invités à formuler des suggestions et des commentaires sur les enjeux jugés importants. Nous souhaitons renforcer la volonté de s'engager et de se concerter en vue de favoriser une compréhension mutuelle des enjeux et des défis, pour ensuite se mobiliser vers des solutions.

Un processus de réflexion : Nous espérons susciter une réflexion qui amènera la communauté universitaire à anticiper les transformations et les tendances ainsi qu'à identifier les occasions et les grands risques, tout en reconnaissant les capacités organisationnelles de notre institution. Nous souhaitons que cette réflexion développe une volonté collective d'agir et de se concerter.

Une occasion de se projeter dans l'avenir : L'exercice de planification stratégique doit prendre en compte les changements dans l'environnement et fournir un cadre de référence axé sur les résultats à moyen et à long terme. Tout en s'appropriant la vision et la mission de l'Université de Moncton, le processus doit nous inciter à imaginer l'institution dans dix ans et à traduire ses ambitions dans un plan opérationnel étalé sur cinq ans.

¹ *Guide sur la planification stratégique*, Ministère du conseil exécutif, gouvernement du Québec, 2004, p. 3.

LES PILIERS : LA MISSION ET LA VISION DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le point de départ de notre réflexion s'appuie sur la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton. Elles constituent le prisme à travers lequel nous entamons nos discussions. L'ensemble de la conversation que nous entretiendrons doit être bien ancré dans ces affirmations.²

La mission : L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

La vision : L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et ses diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.

NOTRE POSITIONNEMENT

L'Université de Moncton est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. Elle est une institution à trois campus, situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan. Elle mise sur l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

L'Université de Moncton a une vocation généraliste et cherche à rayonner au sein de la francophonie canadienne et internationale. Elle accueille plus de 6000 étudiantes et étudiants à temps complet et partiel et offre une variété de programmes d'études dans ses 9 facultés et ses 5 écoles. L'Université compte 180 programmes d'études, dont 19 programmes coopératifs, et offre une gamme de programmes aux trois cycles d'études. Elle contribue au savoir et à l'avancement scientifique à partir de 35 chaires, centres et instituts de recherche.

Au quatrième rang des universités des Maritimes en termes de population étudiante, l'Université de Moncton possède des atouts et des forces incontestables que l'on ne retrouve pas forcément ailleurs. Grâce à un corps professoral compétent et dynamique et à un personnel dévoué, elle offre une formation de qualité dans une foule de domaines. Son ratio du nombre d'étudiants par

² L'énoncé de mission révisé a été adopté au Conseil des gouverneurs le 26 avril 2003 alors que la vision et les valeurs (en annexe A) ont été adoptées le 19 juin 2004.

professeur est l'un des meilleurs au Canada, ce qui se traduit par un enseignement plus personnalisé.

Cela étant dit, l'Université de Moncton continue de faire face à un contexte démographique difficile. Son bassin de recrutement principal, soit les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, connaît un déclin prononcé. Au cours des dix dernières années seulement, le nombre des finissants et des finissantes de ces écoles a chuté de près de 30 %. En dépit de cela, l'Université a réussi à afficher une croissance de 10 %, son effectif à temps plein passant d'environ 4500 étudiantes et étudiants au tournant du millénaire à près de 5000 cette année. Cette croissance qui défie la logique démographique est attribuable principalement à un taux de participation accru des finissantes et des finissants néo-brunswickois aux études universitaires ainsi qu'à la solide croissance dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux.

Les données sur les grandes tendances, démographiques ou autres, affectant les inscriptions à l'Université de Moncton suggère qu'elle devrait généralement connaître, pour le reste de la décennie, une baisse de ses inscriptions en provenance du Nouveau-Brunswick. Ce déclin devrait toutefois être en très grande partie, sinon entièrement, compensé par la hausse continue des inscriptions internationales.³

En somme, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'étudiantes et d'étudiants à l'Université de Moncton devrait demeurer relativement stable ou encore ne décroître que légèrement. Cette stabilité ne veut toutefois pas dire absence de changements. Bien au contraire, la composition de la population étudiante sera en pleine mutation, s'internationalisant à un rythme accéléré. Il semblerait donc que le défi auquel l'Université sera confrontée ne sera pas tant de gérer la décroissance que de s'ajuster aux nouvelles réalités de sa population étudiante.

U DE M 2020 : LES GRANDES ORIENTATIONS

Afin de lancer la discussion, nous avons retenu cinq grandes orientations qui encadreront les échanges lors des consultations. Les participantes et les participants pourront s'inspirer de ces pistes et contribuer au dialogue que nous souhaitons mener avec la communauté universitaire et ses partenaires.

Les grandes orientations que nous précisons au cours de la consultation baliseront notre développement au cours des prochaines années. À partir des ces grandes orientations, nous établirons des objectifs plus précis à atteindre dans les principaux secteurs d'activités identifiés lors de l'exercice.

Ces grandes orientations que nous proposons s'inspirent dans une très large mesure des objectifs triennaux qui guident le développement actuel de l'Université de Moncton, tout en mettant l'accent sur des éléments jugés prioritaires pour son avenir.⁴

³ *U de M 2020 : Tendances lourdes affectant la taille de l'effectif étudiant*, Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines, 2013.

⁴ Objectifs triennaux 2011-2014 de l'équipe de direction de l'Université de Moncton, année universitaire 2011-12, présentés au Conseil des gouverneurs, septembre 2011.

Les courts textes qui suivent présentent un portrait global de la situation actuelle pour chacune des grandes orientations et cherchent à formuler un portrait des enjeux et des défis liés à ces grands chantiers. Le présent document guidera les consultations, mais sa forme et sa présentation pourront évoluer au fur et à mesure que nous progresserons dans notre exercice.

Nous cherchons à établir un dialogue avec la communauté universitaire. Ce document de discussion se veut un outil destiné non seulement à accompagner les participantes et les participants dans des échanges fructueux et transparents, mais aussi à orienter la planification stratégique 2014-2020.

1- Recrutement et culture de la réussite étudiante

Au cours des prochaines années, l'Université de Moncton sera confrontée à des défis de recrutement dans son bassin principal, le Nouveau-Brunswick. L'affaïssement de la population étudiante du secondaire et la concurrence accrue d'autres universités risquent de faire baisser de façon importante les inscriptions annuelles. Il faut donc que l'Université consolide ses orientations stratégiques de recrutement et s'assure de demeurer LA destination de choix des élèves francophones de la province. Par ailleurs, les collèges communautaires, les classes d'immersion, et surtout la population étudiante internationale représentent des marchés potentiellement prometteurs pour l'avenir. Déjà, l'Université de Moncton est parmi les universités canadiennes les plus dynamiques en matière de recrutement international avec une population étudiante internationale représentant 17 % de sa population totale.

Au cours de la dernière décennie, la population étudiante s'est beaucoup diversifiée à plusieurs égards. Cette diversification a poussé l'Université à revoir ses pratiques et ses services afin de mieux répondre aux besoins individuels et ainsi assurer à chacune et à chacun la chance de réussir ses études. La diversité de la population étudiante varie, entre autres, selon la provenance : d'une quarantaine de pays, des écoles d'immersion et des milieux minoritaires francophones; selon la réalité familiale : les groupes sous-représentés, les jeunes issus de famille à faible revenu et de la première génération, et aussi selon les besoins : troubles d'apprentissage, handicaps, problèmes de santé mentale. Or, la nouvelle population étudiante s'attend à des mesures d'adaptation, d'accommodement et d'inclusion qui changent les pratiques de l'Université et sa façon d'offrir ses services.

Afin d'encourager la persévérance aux études et la réussite, le *Programme d'appui à la réussite des études* a été mis en place dans les trois campus. Depuis sa création en 2006, il s'est avéré un réel succès et un atout certain en fournissant à chacune et à chacun l'encadrement et l'accompagnement qui lui permet de réaliser pleinement son projet d'études et de vie. Un indicateur de ce succès est le taux de rétention qui a sensiblement augmenté. Il se situe globalement à 88,9 % pour la cohorte de la population étudiante de 2011-2012, comparativement à 80,7 % pour celle de 1998-1999, une hausse de 8,2 %. Des carrefours de l'apprentissage et des services d'accompagnement à l'apprentissage ont vu le jour. Un programme de tutorat collectif et individuel et un programme de mentorat destiné aux étudiantes et aux étudiants de première année contribuent à valoriser une culture de la réussite. Trouver des moyens de mieux intégrer un plan institutionnel d'appui à la réussite dans le milieu universitaire et des moyens de soutenir les différents secteurs dans la mise en place d'initiatives facilitant l'intégration universitaire et la réussite académique : ce sont les grands défis qui se présentent pour les prochaines années.

Questions de réflexion

- Comment l'Université de Moncton doit-elle se préparer pour faire face aux défis que représente la nouvelle génération d'étudiantes et d'étudiants ?
- Comment peut-elle s'assurer que ses étudiantes et ses étudiants reçoivent le meilleur appui ou accompagnement possible sur le continuum de leur expérience universitaire ?

2- Enseignement de qualité

Par l'énoncé de sa mission, sa vision et ses valeurs, l'Université de Moncton signifie clairement son engagement envers un enseignement de qualité, axé sur la population étudiante, et un enseignement « *au diapason d'une société mondiale en perpétuel changement* »⁵. Cet engagement s'est concrétisé au cours des dernières années par plusieurs initiatives d'envergure auxquelles les professeurs et les professeurs ont participé activement, tant au sein de diverses instances académiques qu'auprès de leurs étudiantes et étudiants dans la salle de classe, entre autres par une pédagogie renouvelée adaptée aux nouvelles technologies.

Il est évident que si l'Université veut assurer la pertinence de ses programmes dans un contexte de changement perpétuel, elle se doit d'avoir en place un processus assurant un regard constant sur ses programmes et leur qualité, voire une politique à jour d'évaluation des programmes. Aussi, a-t-elle procédé récemment à une révision de sa politique d'évaluation des programmes de premier cycle, vieille de 25 ans, dans le but d'améliorer l'efficacité du processus de révision. La politique révisée d'assurance de la qualité vise à améliorer les programmes d'études, à s'assurer qu'ils atteignent leurs objectifs et à assurer le maintien de leur qualité et de leur pertinence.

L'Université a franchi une étape majeure dans son grand projet de révision des programmes, soit la reconfiguration de la structure des programmes de premier cycle. L'objectif visé était de pouvoir offrir une formation fondamentale et une formation générale solides tout en respectant la multidisciplinarité, l'internationalisation et la responsabilité sociale. Axée avant tout sur les besoins de la population étudiante, la reconfiguration des programmes est surtout motivée par le souci de la qualité de la formation offerte.

En 2010, le Sénat académique mandatait un comité d'examiner la viabilité des programmes offerts et leur impact sur l'avenir de l'Université afin que celle-ci puisse se positionner pour assurer sa mission, son développement et sa pérennité dans un contexte où elle doit affronter de nombreux défis pour livrer des programmes de qualité. Plusieurs recommandations clés sont ressorties, entre autres, la nécessité de mettre en place un processus de planification académique, le besoin d'établir des principes de qualité et le besoin de réviser certains programmes.

Par ailleurs, pour guider l'évaluation de ses programmes et la création de nouveaux programmes, le Sénat académique a adopté six principes de qualité soit : un contenu adéquat; l'amélioration continue; le leadership; l'expertise et la diversité du corps professoral; les conditions d'apprentissage et un environnement d'apprentissage adéquat.

Questions de réflexion

- Dans un contexte de défis démographiques et avec l'arrivée de nouvelles clientèles issues notamment d'autres pays, des classes d'immersion et des programmes articulés, comment l'Université de Moncton peut-elle s'assurer de rester axée sur les besoins de formation d'une population étudiante de plus en plus diversifiée?
- L'emphase sur des programmes de qualité est incontournable. Comment l'Université peut-elle poursuivre cet objectif fondamental avec des ressources de plus en plus limitées?

⁵ Les valeurs de l'Université de Moncton (en annexe A), *supra*.

3- Internationalisation

Dans un contexte d'économie du savoir mondialisée et de concurrence entre les institutions universitaires pour l'attribution de ressources publiques et privées de plus en plus circonscrites, l'Université de Moncton doit optimiser sa stratégie d'internationalisation. À l'heure actuelle, son internationalisation repose surtout sur sa stratégie très efficace de recrutement d'une population étudiante internationale et d'un corps professoral internationalisé, mais aussi sur la mise en œuvre réussie de projets de coopération internationale, entre autres, au Burkina Faso, à Cuba et en Haïti. Ces projets sont subventionnés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et certains ministères fédéraux sur la signature de plusieurs ententes-cadres de partenariats internationaux, favorisant notamment la mobilité étudiante, ainsi que sur plusieurs initiatives professionnelles individuelles, souvent liées à la Francophonie et financées à même leurs fonds de recherche.

Au fil des ans, l'Université a ainsi développé une expertise unique en matière d'accueil, d'intégration et de services d'appui à une population étudiante internationale, autre gage de son leadership en matière d'internationalisation. Avec le recrutement international en plein essor, il s'avère impératif d'évaluer notre capacité d'accueil d'une population étudiante internationale alors que certaines facultés, telles celles d'administration et d'ingénierie, accueillent respectivement 45 % et 32 % des inscriptions internationales et sont devenues de véritables carrefours interculturels. Il nous importe alors, dans ce contexte de grande diversité culturelle, d'identifier les éléments à considérer pour répondre aux besoins émergents de notre communauté étudiante et professorale, tant sur le plan académique que pédagogique.

Dans la perspective où l'internationalisation est intégrée au mandat institutionnel et académique de l'Université et articulée pour les trois campus, avec des cibles pour les différents axes de développement (p. ex. mobilité professorale, mobilité étudiante, curriculum international, intégration et sensibilisation interculturelle, programmes de recherches, projets internationaux de recherche, de coopération et de développement et études supérieures), plusieurs pistes s'offrent donc à nous pour élaborer une stratégie structurée en fonction des objectifs académiques, communautaires et identitaires de l'Université qui répond aux besoins, tant de la communauté universitaire que de son environnement provincial et national.

Questions de réflexion

- **Comment l'Université de Moncton peut-elle jouer un rôle de leader en internationalisation, non seulement en Acadie, mais au sein de la communauté universitaire canadienne au cours des prochaines années ?**
- **Comment valoriser l'expérience interculturelle qu'offre notre institution dans un contexte d'internationalisation grandissante?**

4- Recherche, développement, création et innovation

Le développement des études supérieures et de la recherche figure parmi les principaux objectifs de l'Université de Moncton. Elle croit fermement que la renommée d'une université se construit en bonne partie en offrant des activités stratégiques de recherche qui engendrent, entre autres, la création et l'innovation. Par ailleurs, elle reconnaît l'importance accordée à la recherche sur le plan mondial et son rôle comme moteur de développement économique. Et, avec la conjoncture actuelle du recrutement, la recherche et l'innovation lui permettent d'élargir ses horizons.

Ses quelque 35 centres, chaires et instituts de recherche et 21 groupes et laboratoires de recherche dirigés par des professeurs-chercheurs et professeurs-chercheurs réputés contribuent à créer un milieu propice à l'avancement des connaissances et à favoriser la collaboration entre les chercheurs et les chercheurs et à encourager les partenariats avec d'autres institutions postsecondaires, gouvernementales et privées. La recherche, le développement, la création et l'innovation ne s'effectuent pas en vase clos. L'Université de Moncton se doit de bien se positionner afin de demeurer compétitive dans le recrutement de la population étudiante aux cycles supérieurs ainsi que dans les programmes des grandes agences subventionnaires.

L'Université de Moncton a identifié trois axes de développement : (1) les études académiques et les milieux minoritaires (2) la santé et (3) l'environnement. Un axe de développement représente une orientation stratégique à privilégier dans la formation, la recherche et les services à la collectivité. Ces trois axes sont en lien avec sa mission particulière, ses forces existantes ainsi que les besoins de la société. Par ailleurs, les axes sont suffisamment larges pour favoriser l'interdisciplinarité et les possibilités de synergie entre eux.

L'Université de Moncton s'est également dotée de deux créneaux de recherche prioritaires : (1) les technologies de l'information et des communications et (2) l'optique et les matériaux de pointe. Un créneau est défini comme une force ou une concentration d'activités en recherche dans un domaine particulier qui regroupe un nombre important de chercheurs et de chercheurs dynamiques démontrant une productivité soutenue ou très prometteuse.

L'environnement de la recherche universitaire est d'une complexité et d'une compétitivité en croissance. La tendance accrue vers l'interdisciplinarité et les partenariats, les exigences particulières de la recherche fondamentale et appliquée et les critères changeants des règles d'attribution des subventions, entre autres facteurs, caractérisent cet environnement en mutation.

L'Université de Moncton vise l'amélioration globale de la productivité en recherche et l'augmentation du nombre de professeurs et de professeurs qui reçoivent des subventions de recherche des grands organismes à titre de chercheur ou de chercheur principal. Le Sénat académique a récemment adopté une stratégie institutionnelle de recherche pour positionner avantageusement l'Université dans un contexte hautement compétitif.

Questions de réflexion

- Comment l'Université de Moncton peut-elle encourager et appuyer la recherche, le développement, la création et l'innovation et diversifier davantage le financement des activités de recherche?
- Comment l'Université de Moncton peut-elle mieux promouvoir, valoriser et mobiliser les connaissances issues de la recherche?

5- Rayonnement communautaire

L'expression « au cœur de la communauté – la communauté à cœur » résume bien le rôle que l'Université de Moncton joue dans son milieu et dans sa province. En plus de viser l'excellence dans l'enseignement et la recherche, elle a servi, et sert toujours, de tremplin au développement de l'Acadie et de la communauté francophone de l'Atlantique, et son avenir y est encore étroitement lié. En ce début du 21^e siècle, elle est aussi fermement engagée à participer à la francophonie internationale. La mondialisation est une réalité quotidienne à l'Université de Moncton, et sa clientèle est aujourd'hui plus que jamais liée à l'espace francophone de la planète.

Les liens entre la communauté et l'Université de Moncton avec ses trois campus bien ancrés dans leur région sont multiples. Ces liens étroits existent au sein même de sa structure de gouvernance où la communauté occupe une place importante au sein du Conseil des gouverneurs. Ces liens existent aussi dans les services offerts qui débordent la vie universitaire, par exemple dans le milieu des arts et de la culture, ou encore dans le dynamisme de ses trois associations de diplômées et de diplômés.

L'Université de Moncton et la communauté francophone et acadienne ont une responsabilité collective l'une envers l'autre. Ce lien, qui est une force considérable, contribue au sentiment d'appartenance et de fierté envers l'Université de Moncton. Nous souhaitons promouvoir une culture d'appartenance et de fierté chez ses étudiantes et ses étudiants ainsi que chez ses diplômées et ses diplômés. Cette relation est tout aussi importante avec nos donatrices et nos donateurs qui jouent un rôle d'appui inestimable.

Ses interactions, sa participation et son réseautage avec les intervenants communautaires se font dans divers secteurs, dont l'éducation, la santé et les affaires. L'Université de Moncton siège au Forum de concertation des organismes acadiens et reconnaît l'importance de participer à l'élaboration de politiques publiques qui favorisent le développement de la société acadienne et francophone. L'Université de Moncton désire se rapprocher du monde municipal, tout particulièrement dans les régions où elle a pignon sur rue.

Que dire de la contribution économique faite par l'Université de Moncton grâce au développement de sa recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'à la formation de ressources humaines hautement qualifiées issues de ses programmes? Par ailleurs, bon nombre de ses instituts et centres de recherche produisent des connaissances orientées vers le développement communautaire.

Questions de réflexion

- Comment l'Université de Moncton pourrait-elle contribuer davantage au développement et à l'épanouissement de la société acadienne et de la francophonie canadienne et internationale?
- Quels moyens devrions-nous privilégier afin de nourrir le sentiment d'appartenance et de fierté envers l'Université de Moncton?

NOTRE UNIVERSITÉ RÉSEAU EN 2020 : OSEZ RÊVER

La réalisation de la mission de l'Université de Moncton s'accomplit dans un environnement en évolution et en changement continu. En adoptant une planification stratégique, l'Université se dote d'un instrument de pilotage, d'une boussole, qui guidera son développement. Il faut oser rêver et envisager le futur avec vigilance, mais aussi avec optimisme. Cette consultation est un outil privilégié pour mobiliser les forces vives qui orienteront le développement de cette institution dans les années à venir.

Nous vous invitons donc à vous engager activement dans les consultations qui mèneront à la préparation de la planification stratégique à l'Université de Moncton. Sans prétendre à l'exhaustivité de tous les enjeux et défis, nous vous proposons les grandes orientations énoncées dans le présent document comme des domaines d'intérêts stratégiques qui pourront alimenter nos conversations. C'est votre participation qui assurera le plein succès de cet exercice. Emprunter la route d'une planification stratégique, c'est se tourner vers l'avenir et préciser les rêves et les ambitions que nous avons comme institution.

Dès ce printemps, une démarche de consultation sera lancée et se prolongera jusqu'à l'hiver 2013. Sous la direction du recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, une série d'outils d'engagement seront utilisés et mis à la disposition des individus voulant participer et s'exprimer. Par l'entremise de rencontres avec la communauté universitaire et les partenaires, de journées dialogues, du dépôt de mémoires écrits ou de rencontres plus ciblées, quel que soit le mode d'acheminement de vos réflexions et vos commentaires, nous souhaitons vous entendre. Un site Web sera développé et accessible à tous pour que le plus grand nombre de gens possible puissent s'exprimer.

Ces consultations auprès de la communauté universitaire et de nos partenaires vont instaurer un dialogue qui, nous le souhaitons, orientera l'avenir de notre institution. Permettons-nous de rêver !

Annexe A

Les valeurs

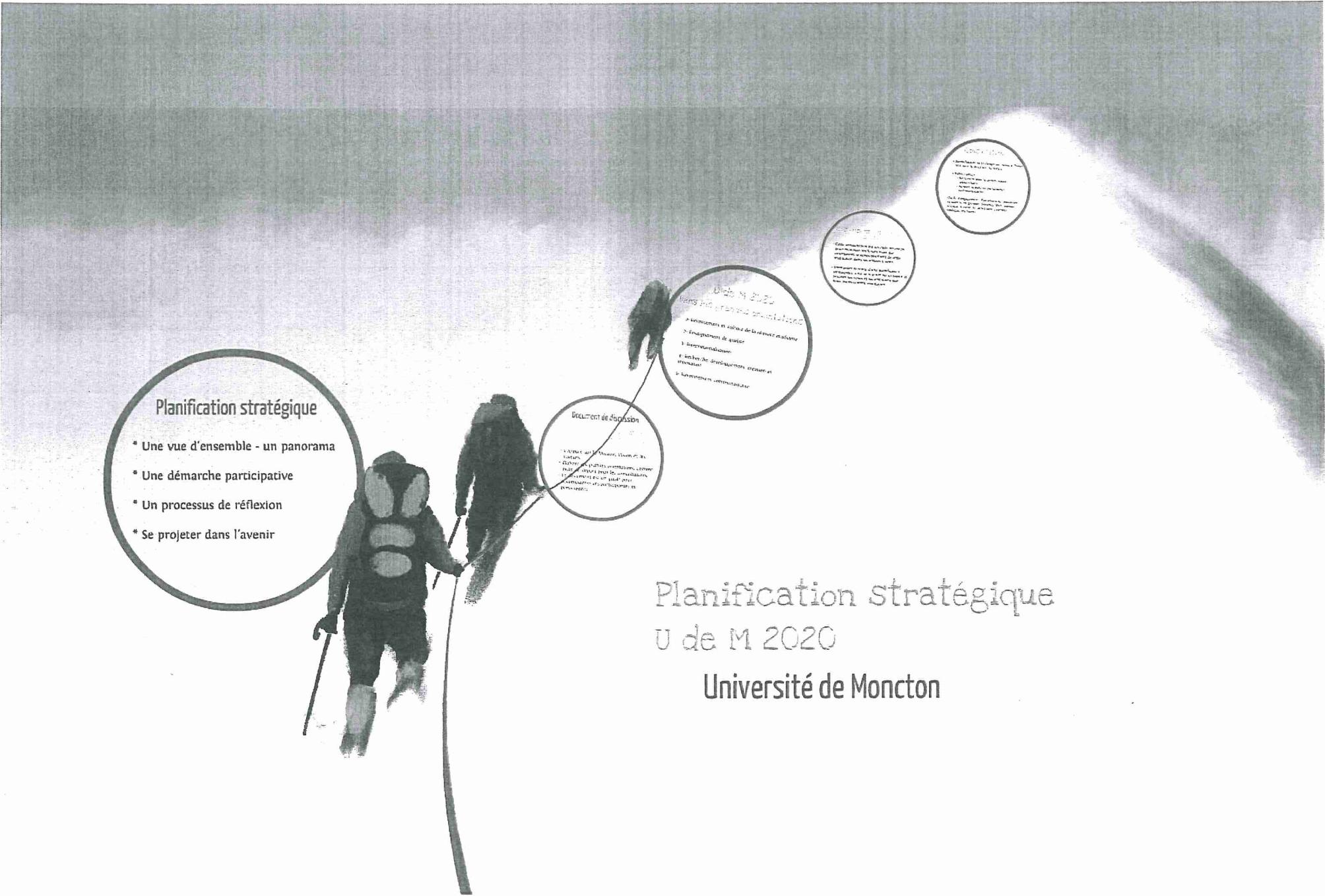
L'étudiante et l'étudiant étant au centre de ses préoccupations, l'Université de Moncton, dans ses trois constituantes, souscrit aux valeurs suivantes qui guideront les décisions et les actions des membres de la communauté universitaire :

1. **Accessibilité.** Elle maintient une politique d'accès à une formation universitaire de qualité en français, tout en conservant des critères d'admission rigoureux et un programme enrichi de bourses et d'aide financière permettant de recruter des étudiantes et étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, des autres provinces canadiennes ainsi que des autres pays.
2. **Compétence du personnel.** Afin de recruter et retenir un personnel hautement compétent, elle favorise un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création.
3. **Formation de qualité.** Elle offre aux trois cycles d'études, une formation pertinente et stimulante de qualité et au diapason d'une société mondiale en perpétuelle transformation afin que les diplômées et les diplômés puissent apporter une contribution à leurs communautés d'appartenance et à la société en général; à cet égard, elle maintient un programme d'accueil et d'encadrement des étudiantes et étudiants.
4. **Ouverture sur le monde.** Elle s'ouvre sur le monde notamment par l'accueil d'une population étudiante internationale, par des programmes de mobilité étudiante, par des programmes d'échange pour le personnel enseignant, par l'internationalisation des cursus d'études et par l'offre de programmes de formation dans les autres pays de la francophonie.
5. **Excellence en recherche, développement et création.** Elle soutient l'excellence en recherche, tant dans les domaines traditionnels que ceux en émergence, qui se mesure à des normes internationales et elle appuie les activités de développement et de création.
6. **Engagement communautaire.** Tout en respectant les principes éthiques qui régissent le développement, elle tisse des liens avec la communauté qu'elle dessert et arrime ses actions avec celle-ci en s'insérant dans des activités économiques, communautaires et culturelles; de plus, elle facilite le transfert des connaissances et des technologies et incite le développement de partenariats dans divers secteurs d'activités.
7. **Liberté universitaire.** Elle sauvegarde et protège le principe de liberté universitaire et d'autonomie intellectuelle et procure des occasions pour stimuler la pensée critique ainsi que des débats sur des questions universitaires et sociales.
8. **Équité.** Elle privilégie l'équité dans la conduite des affaires universitaires.

9. Imputabilité et transparence. Elle met en place des pratiques de gestion transparente et responsable et favorise la consultation participative dans un esprit de collégialité afin d'assurer la qualité des programmes d'enseignement et de recherche.

10. Respect de l'environnement. Dans son fonctionnement et dans ses activités - y compris celles qui ont trait à l'enseignement, à la recherche et au service à la collectivité - elle vise le développement durable et favorise des pratiques écologiques.⁶

⁶ L'énoncé de mission révisé a été adopté au Conseil des gouverneurs le 26 avril 2003 alors que la vision et les valeurs ont été adoptées le 19 juin 2004.



Planification stratégique

- * Une vue d'ensemble - un panorama
- * Une démarche participative
- * Un processus de réflexion
- * Se projeter dans l'avenir

Document de discussion

Le document de discussion est un document de travail qui sert de base à la réflexion collective. Il permet de clarifier les enjeux, d'identifier les options et de discuter des implications de chaque option. Il est généralement élaboré en collaboration avec les parties prenantes et est destiné à servir de base à la prise de décision.

Diapo N° 2020

Planification stratégique

- > L'engagement et l'adhésion de la direction et du personnel
- > L'élaboration d'un plan stratégique
- > L'élaboration d'un plan opérationnel
- > L'élaboration d'un plan financier
- > L'élaboration d'un plan de communication
- > L'élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation

Planification stratégique

Cette planification est un processus continu et évolutif. Elle doit être mise à jour régulièrement en fonction des changements de l'environnement externe et interne de l'organisation. Elle doit également être communiquée et mise en œuvre de manière cohérente à tous les niveaux de l'organisation.

Planification stratégique

Cette planification est un processus continu et évolutif. Elle doit être mise à jour régulièrement en fonction des changements de l'environnement externe et interne de l'organisation. Elle doit également être communiquée et mise en œuvre de manière cohérente à tous les niveaux de l'organisation.

Planification stratégique
U de M 2020
Université de Moncton

Planification stratégique

- * Une vue d'ensemble - un panorama
- * Une démarche participative
- * Un processus de réflexion
- * Se projeter dans l'avenir

Document de discussion

Vers les grandes orientations
de la planification stratégique

- S'appuie sur la Mission, Vision et les Valeurs.
- Élabore les grandes orientations comme piste de départ pour les consultations.
- Le document est un guide pour accompagner les participantes et participants.

U de M 2020

Vers les grandes orientations

- 1- Recrutement et culture de la réussite étudiante
- 2- Enseignement de qualité
- 3- Internationalisation
- 4- Recherche, développement, création et innovation
- 5- Rayonnement communautaire

NOTRE UNIVERSITÉ RÉSEAU EN 2020 :
OSEZ RÊVER

- Cette consultation est un outil privilégié pour mobiliser les forces vives qui orienteront le développement de cette institution dans les années à venir
- Emprunter la route d'une planification stratégique, c'est se tourner vers l'avenir et préciser les rêves et les ambitions que nous avons comme institution.

Consultations

- Consultations se prolongeront jusqu'à l'hiver 2013 sous la direction du recteur
- Publics cibles:
 - Rencontre avec la communauté universitaire
 - Rencontre avec les partenaires communautaires

Outils d'engagement : Document de discussion, rencontre de groupes, présence Web, médias sociaux, trousse du participant, journées dialogue, mémoires.

Quel que soit le mode d'acheminement de vos réflexions et vos commentaires, nous souhaitons vous entendre !